

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DU PÉRIGORD

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
PARAISANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME CVII - Année 1980

1^{re} LIVRAISON



PÉRIGUEUX

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
18, rue du Plantier

||
IMPRIMERIE JOUCLA
19, rue Lafayette

SOMMAIRE DE LA 1^{re} LIVRAISON

Conseil d'administration et Bureau	3
Comptes rendus des réunions mensuelles :	
Janvier 1980	4
Février 1980	6
Mars 1980	9
Compte de gestion du Trésorier (Pierre AUBLANT)	12
Bêtes, démons et fous du cloître de Cadouin (Brigitte et Gilles DELLUC) ..	17
Les abjurations dans les paroisses de la Cone et de Gabanelle de 1679 à 1687 (Jean VALETTE)	44
Sur les bustes-reliquaires de Saint-Romain près Thiviers et d'Excideuil (Jean SECRET)	50
Quelques musiciens et gagistes à la veille de la Révolution dans les églises du Périgord (Noël BECQUART)	55
Note sur la famille d'Eugène Le Roy (Jean GOMET)	59

BIBLIOGRAPHIE

Recherches sur l'histoire de l'occupation du sol du Périgord (Paul FENELON)	66
Les chasseurs de la préhistoire, par B. et G. Delluc (Marcel SECONDAT)	70

Payez vos cotisations 1980

(NOUVEAUX TARIFS)

C.C.P. de la Société : Limoges 281.70 W

Titulaires :	
France et Outre-Mer	50 F
Etranger	55 F
Abonnés :	
Particuliers	55 F
Collectivités	60 F

Les cotisations ou abonnements partent du 1^{er} janvier de l'année en cours et sont valables jusqu'au 31 décembre suivant.

Le Directeur : N. BECQUART.

Imprimerie JOUCLA, Périgueux.

Commission Paritaire N° 28.942

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DU PÉRIGORD

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
PARAISANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME CVII - Année 1980

1^{re} LIVRAISON



PÉRIGUEUX

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
18, rue du Plantier



IMPRIMERIE JOUCLA
19, rue Lafayette



CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Pierre AUBLANT, Noël BECQUART, Jean-Marie BELINGARD, Christian CHEVILLOT, le Docteur Gilles DELLUC, le Docteur Michel DUVERGER, Claude LACOMBE, Jacques LAGRANGE, Guy PENAUD, M^{me} Jeanine ROUSSET, M. Alain ROUSSOT, M^{me} Alberte SADOUILLET-PERRIN, MM. Marcel SECONDAT, Jean SECRET, Michel SOUBEYRAN.

BUREAU

Président : M. SECRET.

Vice-Présidents : M. SECONDAT, M^{me} SADOUILLET-PERRIN.

Secrétaire général : M. BECQUART.

Secrétaires adjoints : M. SOUBEYRAN, M^{me} ROUSSET.

Trésorier : M. AUBLANT.

Trésorier adjoint : M. LACOMBE.

Commission de publication

M. LE PRÉSIDENT, M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, MM. DELLUC, ROUSSOT et SECONDAT.

Commission des finances

M. LE PRÉSIDENT, MM. BELINGARD et LAGRANGE

COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU MERCREDI 2 JANVIER 1980

Présidence de M. Jean SECRET. Président.

Présents : 34. — Excusés : 3.

Le quorum statuaire n'étant pas atteint, l'assemblée générale annuelle est reportée au mercredi 6 février.

M. le Président ouvre la séance en exprimant les souhaits traditionnels et remercie pour les vœux qu'ils nous ont adressés MM. Francis Boddart, Christian Chevillot, Guy Penaud, Jean Peyromaure de Bord, Marcel Secondat, Michel Soubeyran et Pierre Zurbrugg, M. et M^{me} Claude Lacomba, M^{lle} Louise Belair, M^{me} Nicolas Tatar, le Groupe de recherche archéologique et l'Institut français de recherches anthropologiques.

NÉCROLOGIE. — M. Henry de Segogne.

FÉLICITATIONS. — M^{me} Anne-Marie Cocula, élue vice-présidente de l'Université de Bordeaux - III ; M. Jacques Lagrange, chevalier dans l'Ordre national du Mérite.

REMERCIEMENTS. — M^{me} le D^r Elisabeth Le Meur.

ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — Deux livres offerts par leur éditeur, M. Jean Touzat : Arthur Lee-Francis Askins, *The Cancioneiro de Cristovão Borges* (Paris, 1979, Ecole pratique des Hautes Etudes, 4^e section), et Michel Rouche, *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes, 418-781 : naissance d'une région* (Paris, 1979, Ecole des Hautes Etudes en sciences sociales).

Chanoine François Mévellec, *Etude de psychologie sociale sur le complexe d'émigration chez les Bretons d'Aquitaine* (Paris, 1966, thèse de doctorat, 3 volumes) ; offert par M. Eugène Sauve.

Article de presse découpé dans *Sud-Ouest* par M. le Président et relatif à la découverte d'un cluzeau à Saint-Priest-les-Fougères.

Photocopie d'une page du journal *France-Antilles* du 12 septembre 1979, relatant la pose d'une plaque de marbre à la mémoire du D^r Beauperthuy à l'hôpital de Pointe-Noire ; envoi de M^{me} Rosario Beauperthuy de Benedetti.

Brigitte et Gilles De'luc, *Les manifestations graphiques aurignaciennes sur support rocheux des environs des Eyzies* (extr. de « Gallia Préhistoire », t. 21, 1978) ; hommage des auteurs.

Quatre photocopies de chansons offertes par le D^r De'luc : *L'ouvrière périgourdine*, valse chantée, paroles de Robert d'Urval, musique de Jacques Avril (Périgueux, Neyrat, vers 1906) ; *Daumesnil ou Le drapeau ne se rend jamais*, chant français, paroles d'A. Burion, musique de Robert Panquette (Paris, Le Bailly, vers 1890) ; *Au clair de la lune*, de Lulli, harmonisé à deux voix par E. de La Tombelle (Paris, Gregh, s. d.) ; *La bague de Saint-Mémoire*, chanson sur l'air du « Petit doigt », dédiée à M^{me} Lavaud, marchande de bagues de Saint-Mémoire à Périgueux (Périgueux, Ribes, vers 1914).

M. le Président remercie les divers donateurs.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — On note dans *Périgucux, journal d'information municipale* n° 3 (décembre 1979), un croquis de la place de la Mairie nouvellement refaite avec les deux canons. M. Secret signale, à propos du bâtiment annexe destiné aux services de l'hôtel de ville, qu'on y a rétabli deux étages de baies jumelées.

Le *Congrès archéologique de France*, 134^e session (1976, pays d'Arles), publié en 1979, mentionne dans la crypte de l'église Sainte-Marthe de Tarascon un tombeau du XVI^e siècle représentant la sainte en gisante, bras croisés, entre deux grandes statues de saint Front et de sainte Marcelle (article signé Yves Esquieu).

Notre collègue M. Christian Chevillot publie dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 76 (1979), n° 8, une étude bien documentée sur le tumulus n° 1 des Landes-de-Prunou à Jumilhac-le-Grand. M^{me} Julia Roussel-Larroque, de son côté, étudie une hachette-pendeloque découverte à Sadirac (Gironde) et dresse l'inventaire des pièces analogues connues en Dordogne dans la *Revue historique et archéologique du Libournais*, t. XLVII (1979), n° 174 ; le même périodique fait état d'une communication de J.-P. Beney sur les forges de Savignac-Lédrier.

COMMUNICATIONS. — M. le Président montre la photographie d'un fauteuil de célébrant, inscrit à l'inventaire des objets mobiliers, qui vient d'être volé en l'église de Villetouraix. Il signale la mise en vente, par de Kerangue et Pollès à Paris, d'un exemplaire rarissime des *Essais* de Montaigne (Lyon, François Lefebvre, 1595), qui aurait été imprimé à Genève et expurgé par les soins des protestants : l'ouvrage est vendu 4.000 F.

M^{me} Tatar signale la parution de trois ouvrages édités par Publitotal à Strasbourg, auxquels elle a collaboré pour ce qui concerne le Périgord. Il s'agit de l'*Atlas des châteaux forts en France* (1977), de l'*Atlas des villes et villages fortifiés en France* (1978), et du *Dictionnaire des châteaux et fortifications du Moyen Age en France* (1979).

M. Becquart a relevé dans le catalogue n° 106 de la librairie Henri Saffroy trois documents relatifs au Périgord : une lettre d'Henri IV au vicomte Henri de Bourdeille, 10 novembre 1594 (n° 9851, prix 2.000 F) ; une charte du 30 octobre 1307 portant donation par Hélie Bernard, d'Hautefort, en faveur d'Olivier La Barde (n° 9876, 1.200 F) ; un aveu et dénombrement fait le 5 août 1390 par Guillaume Moschard, prêtre de Lisle, à Raymond de la Porte, damoiseau (n° 9877, 1.000 F).

M. Marcel Secondat poursuit son exposé sur l'histoire du Temple-le-Sec. Il évoque notamment la collecte des tailles d'après un rôle de 1777 qui mentionne fréquemment les surnoms des contribuables et donne lecture du cahier de doléances de la paroisse ; ce document insiste sur la pauvreté des humbles et dénonce avec vigueur les revenus excessifs des seigneurs et du haut clergé.

M. le D^r Delluc montre des diapositives sur des croix de carrefour à Saint-Jory-de-Chalais et Sarlat. Cette projection donne lieu à un échange de vues où interviennent M. Bélingard, qui connaît des croix analogues à Saint-Martin-de-Fressengeas, et M. Secret, qui signale à Sarlat une croix non périgourdine. M. Delluc fait également passer des images sur Salamanque et sa cathédrale, où l'on remarque une coupole sur pendentifs rappelant celles du Périgord.

M^{me} Sadouillet-Perrin présente un mémoire de toponymie dû à notre collègue M. Jacques Gans, qui s'est penché sur les origines celtiques de certains noms de lieux. Cette étude, quoique fort intéressante, reste extrêmement hypothétique.

M. Claude Lacombe rend compte de la 42^e réunion de notre Groupe de recherche, qui s'est tenue le 21 décembre. On y a évoqué la fouille de sauvetage qui vient de commencer impasse Sainte-Claire à Périgueux, au n° 28 du plan de Vésone dressé par Barrière, et abordé les problèmes de la représentation graphique de la céramique selon les normes en usage dans les publications scientifiques.

Enfin M^{me} Rousset donne lecture d'un rapport adressé en 1874 par l'abbé Laville, curé de Saint-Pierre-de-Chignac, à l'évêque de Périgueux sur l'intérêt archéologique de

sa paroisse. Le château de Lardimalie, écrit-il, a été restauré par un « vandale ». M. Secret précise que ce vandale n'était autre que Secrestat, lequel a eu cependant le mérite de faire faire une riche décoration intérieure, notamment des plafonds peints, et de sauver des boiseries provenant de Vauclaire.

ADMISSIONS. — M. Jean-Paul ROCHOIR, membre déjà abonné ; présenté par MM. Aublant et Becquart ;

M. Jacques CASTANIER, 8, place de la Clautre, Périgueux ; présenté par MM. Beauchamps et Bouet ;

M. Albert CHAMOULEAU, avenue Jules-Ferry, Nontron ; présenté par M^{me} Battut et M. Bouet ;

M. Henri SAUCIER, la Couture, Manzac-sur-Vern ; présenté par M^{lle} Dupuy et M. Secret ;

M^{me} Germaine SION, l'Aubarède, Antonne-et-Trigonant ; présentée par MM. Bélingard et Secret ;

M. et M^{me} Louis SOUTOUL, château de la Tour-Blanche ; présentés par MM. Delluc et Lagrange ;

M. Serge TARDY, le Plantier, Sarlat-la Canéda ; présenté par M^{lle} Petit et M. Roger Delmas ;

M. Maurice BOISSARIE, 3, rue Gazan, 75014 Paris, présenté par MM. Francis Boissarie et Roger Delmas ;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECQUART.

Le Président,

J. SECRET.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MERCREDI 6 FEVRIER 1980

Présidence de M. Jean SECRET, Président

Présents : 58. — Excusés : 9.

NECROLOGIE. — MM. Robert Girardet et Paul Vergnaud.

FELICITATIONS. — M. André Chastel, commandeur dans l'ordre des Arts et Lettres ; M^{me} Simone de Bastard, officier dans le même ordre ; M. Dominique Audrerie, pour sa thèse de doctorat en droit sur la sauvegarde des sites.

REMERCIEMENTS. — MM. Albert Chamouleau, Alain Dutreuil, Louis Soutoul et Serge Tardy.

VŒUX. — Des remerciements sont adressés, pour les vœux de nouvel an qu'ils ont bien voulu nous faire parvenir, à MM. Dominique Audrerie, Albert Bédanger, Jean-Louis Bonnefond, Christian Bonnet, Philippe Bories, André Bugeaud, Xavier Calot, Robert-Aymeric de Chaup, Jean-Paul Clazure, Max Dichamp, André Dubat, le comte Hubert du Mas de Payzac, Patrick Esclafér de la Rode, Gabriel Farge-Bonnet, Norbert Faure, Paul Fénelon, Jacques Fonfroide de Lafon, Bernard Fournieux, Georges Fraigniaud, Hubert Freyssingéas, Patrick Gomond, Jehan de Lacombe de Lapeyrouse, le Dr Pierre Lambert de Larroque, le colonel Roland Landry, François-René Lidonne, le chanoine Paul Manein, Paul Maunat, Henri Mercier, Henri Millérioux, Gérard Mouillac, Jean-Marc Nicolas, Pascal Rabier-Giraudel, Michel de Ruffray, Robert de Tésières,

Jacques Truffier et Edouard Verbauwen, à M^{me} Viala-Sacreste, à M. et M^{me} David Dorrance, à M. et M^{me} Gérard Thirion, au Spéléo-Club de Périgueux ainsi qu'à la Société des bibliophiles de Guyenne.

ENTREES D'OUVRAGES. — Christian Bonnet, *Bibliographie occitane du Périgord des troubadours à nos jours*, 1^{re} partie, t. I, ouvrages généraux sur les troubadours (Béziers, C.I.D.O., 1979); hommage de l'auteur.

Sociétés et groupes sociaux en Aquitaine et en Angleterre (Bordeaux, 1979, Actes du colloque franco-britannique tenu à Bordeaux en 1976) et *Saint-Emilion, Libourne. La religion populaire en Aquitaine* (Libourne, 1979, Actes du XXIX^e Congrès d'études régionales tenu en 1977); ces deux volumes envoyés par la Fédération historique du Sud-Ouest.

Jean Valette, *L'élection des Lannes au XVIII^e siècle et les subdélégations la constituant : étude de géographie historique* (extr. des Actes du Congrès de Bayonne, 1978) et *Note sur les origines et la création des sociétés de secours mutuels en Gironde jusqu'en 1881* (extr. des Actes du 104^e Congrès national des Sociétés savantes, Colloque sur l'histoire de la Sécurité sociale, Bordeaux, 1979); ces deux tirés à part offerts par leur auteur.

Christian Chevillot, *Le tumulus n° 1 des Landes-de-Prunou (1^{er} Age du fer), commune de Jumilhac-le-Grand* (extr. du Bulletin de la Société préhistorique française, t. 76, 1979, n° 8); hommage de l'auteur.

Bernard de Soumagnat, *Un grand procès sous l'Ancien Régime; le procès de la terre de la Douze en Périgord...* (Paris, Burovit, 1975); don de l'auteur.

Périgord magazine, trois numéros récents offerts par l'éditeur de cette revue.

Brigitte et Gilles Del'uc, *Les chasseurs de la préhistoire* (Hachette, 1979, collection « En savoir plus »); hommage des auteurs.

M. le Président remercie les divers donateurs.

COMPTE DE GESTION DU TRÉSORIER ET RÉVISION DES TARIFS. — La parole est donnée à M. Pierre Aublant pour la lecture de son compte de gestion, ce document faisant apparaître comme de coutume une situation parfaitement saine. Le *quittus* traditionnel est donné à l'unanimité des présents, qui approuvent également à mains levées les nouveaux tarifs décidés par le Bureau, tant en ce qui concerne les cotisations et abonnements que les prix de vente de nos publications. M. le Président remercie et félicite notre dévoué Trésorier, dont la tâche ingrate s'est encore compliquée ces temps derniers avec la vente de l'album des *Portraits*.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — On note dans le *Bulletin de la Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers*, t. LXXX, 4^e trimestre 1979, un article de Louis Richon sur Dominique de Gourgues et la Floride française, et dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 76 (1979), n° 9, un compte rendu par André Chollet du « Lascaux inconnu » récemment publié par le C.N.R.S.

Les *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, t. 40 (1978), 1^{er} fasc., publie un texte de Christian-E. Roth sur le culte de saint Gilles dans l'ancien diocèse de Limoges; la Dordogne est représentée par l'église de Génis qui était sous le vocable du saint.

Le n° 48-49 de *Spéleo-Dordogne* est entièrement consacré à un répertoire des cavités citées depuis l'origine dans cette revue. Cet instrument de recherche, dressé par J.-P. Bitard, sera d'une incontestable utilité.

COMMUNICATIONS. — M. le Président signale la découverte récente dans une vigne, à Saint-Pierre-de-Chignac, d'une statuette en mauvais cuivre figurant un évêque agenouillé et priant, dont le costume pourrait être du XV^e ou du XVI^e siècle. Cette pièce pèse 75 gr et mesure 6 cm de hauteur.

M. Secret fait circuler des photographies de l'église de Villetoureix avant et après la réfection de son clocher, qui a été construit d'après les plans de Bouillon vers 1870-74. Il montre également une Vierge en bois polychromé, du XVIII^e siècle, de facture très naïve, qui est conservée à Saint-Avit-Sénieur.

M. Patrick Esclafer de la Rode rappelle que l'évêque de Périgueux Arnaud de Villebois a contribué en 1031 à la fondation du prieuré bénédictin de Saint-Léger de Cognac; il était le petit-fils d'Arnaud Taillefer, comte d'Angoulême, et semble avoir été connu également sous le nom d'Arnaud de Vitabre.

M. François Lidonne signale une curieuse pièce qu'il a retrouvée au Service historique de l'Armée. Il s'agit d'une déclaration faite par Nicolas de Lidonne, garde du corps du roi en la compagnie de Luxembourg, relative à une pension de 150 livres obtenue par lui en considération des services de ses deux oncles, MM. de la Rochette et du Terail, qui exerçaient d'importantes fonctions militaires à la citadelle de Montpellier; l'acte est daté de 1775.

M. Alain de Chantérac annonce qu'il a été trouvé au château de la Rue, près Latinde, sur la façade Nord-Est, des impacts de boulets, ainsi qu'une croix encadrée dans le mur avec la date de 1638. M. le Maire de Mussidan signale d'autre part que la stèle d'Auguste Chastanet va être transférée dans le parc du Musée Voulgre, cependant que la commune de Sorges envisage la création d'un musée de la truffe.

M. Becquart s'est rendu à Talence le 8 janvier dernier pour représenter notre compagnie à la réunion annuelle de la Commission de la Fédération historique du Sud-Ouest. Il rend compte brièvement de cette séance où l'on a fixé les grandes lignes du Congrès d'Agen et Marmande, qui aura lieu les 26 et 27 avril prochains.

Le Secrétaire général a pris connaissance du *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, vol. 5 (Dordogne, Gironde), établi par Robert Favreau, Bernadette Lепlant et Jean Michaud pour le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale de Poitiers (1979). Il semble que cet intéressant travail, qui porte sur 62 inscriptions, lapidaires et autres, ne soit pas entièrement exhaustif pour ce qui touche au Périgord.

M. le Dr Delluc cite un passage de *Choses vues*, de Victor Hugo, qui met en scène Bugeaud chez M^{me} de Girardin, au cours d'un dîner où fut évoquée l'Algérie.

M. Louis Le Cam nous a fait parvenir le bilan de sa fouille annuelle au site gallo-romain de Nontronneau. La campagne 1979 a été spectaculaire puisqu'elle a permis de dégager six nouvelles salles et d'atteindre la limite Est de la partie « urbaine » de la villa. Parmi les objets recueillis, il faut signaler un fragment de tambour de colonne, un fragment de chapiteau toscan et quatre pièces de bronze de l'époque de Constance II.

M. Jacques Lagrange donne deux informations concernant la vie municipale de Périgueux : les canons étudiés par M. Penaud seront placés dans les jardins de l'ancien évêché en cours d'aménagement, la fontaine de la place Saint-Louis sera incessamment mise en service.

Enfin, M. Claude Lacombe rend compte de la 43^e réunion de notre Groupe de recherches, qui s'est tenue le 25 janvier et dont l'ordre du jour était très chargé : bilan de la fouille de sauvetage, impasse Sainte-Claire, à Périgueux, qui a permis la récolte d'un abondant matériel céramique; prochaine assemblée générale de l'Association des archéologues d'Aquitaine; projection par M. Lacombe de plusieurs séries de diapositives sur une exposition de céramique médiévale au Mans, sur l'abbaye de Fontevault, le cluzeau de Lisie, les vases provenant de la motte de Martillac et le matériel mérovingien du site de Castelréal; projection par M. Lacaille de diapositives sur le cluzeau du Roc Rouge à Castels.

ELECTIONS. — Il est procédé par appel nominal aux élections statutaires pour le renouvellement annuel du Conseil d'administration. M. le Dr Saint-Cyr, assisté de MM. Durieux et Mouillac, préside au dépouillement et proclame les résultats suivants :

Votants : 58; suffrages exprimés : 58. Ont obtenu :

M. Lacombe : 58 voix.

M. Delluc et M^{me} Rousset : chacun 57 voix.

M. Aublant et M^{me} Sadouillet-Perrin : chacun 56 voix.

MM. Becquart, Chevillot et Secondat : chacun 55 voix.

MM. Penaud, Roussot, Secret et Soubeyran : chacun 53 voix.

M. Duverger : 51 voix.

M. Bélingard : 49 voix.

M. Lagrange : 47 voix.

M. Fournioux : 29 voix.

Les conseillers sortants sont donc réélus, à l'exception de MM. Bourriel et Maligne qui ne se représentaient pas. Trois nouveaux membres entrent au Conseil : MM. Jean-Marie Bélingard, le Dr Michel Duverger et Jacques Lagrange.

ADMISSIONS. — M. Philippe RUSSAC, 27, rue du Professeur-Testut, Bergerac; présenté par MM. Laborie et Lacombe;

M. Jean-Louis GRÉGOIRE, la Maison Rouge, Boisseuilh; présenté par MM. d'Artensec et C'ergerie;

M. et M^{me} Jean-Claude STEPHAN, 8, rue de l'Orangerie, Versailles; présentés par M^{me} Fellonneau et M. Becquart;

M. Michel DRANCOURT, 17, avenue de Breteuil, 75007-Paris; présenté par MM. Bélingard et Secret;

M. Jacques LABOURDETTE, 54, rue Paul-Louis-Courier, Périgueux; présenté par les mêmes;

M^{me} Jean CORNEILLE, 6, avenue Jeanne-d'Arc, Périgueux; présentée par les mêmes;

M. Jean-Jacques DESPONT, 21, cité des Arts, Bordeaux; présenté par MM. le Dr Cahuet et Secret;

M. le Dr Paul-Emile CHÈVREFILS, 7980, rue Saint-Denis, Montréal (Canada); présenté par MM. Aublant et Becquart;

M. Henri MEYZE, Payzac; présenté par les mêmes;

M. Bernard SAINTE-MARIE, les Chênes verts, parc du Château, Mérignac (Gironde); présenté par M. Secret et M^{me} Parat;

son élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECQUART.

Le Président,

J. SECRET

SÉANCE DU MERCREDI 5 MARS 1980

Présidence de M. Jean SECRET, Président.

Présents : 34, parmi lesquels M. Guy Penaud, qui poursuit sa convalescence après son accident. — Excusés : 2.

FÉLICITATIONS. — M. Christian Chevillot, élu vice-président pour la Dordogne de l'Association des archéologues d'Aquitaine.

REMERCIEMENTS. — MM. Jean-Louis Grégoire et Jacques Labourdette, M. le Dr Jean-Claude Stéphan et M^{me}.

VŒUX. — Des remerciements sont adressés, pour les vœux de nouvel an qu'ils ont bien voulu nous faire parvenir, à M^{me} Edith Pasquet ainsi qu'à MM. Jacques Faurel, Robert de Mail'ard, Philippe Prot et François Véber.

ENTRÉES D'OUVRAGES. — Dépliant-réclame diffusé par Sélection du Reader's digest pour l'album *Les plus beaux villages de France*, où le Périgord est représenté par Domme et la Roque-Gageac, mais dont le texte semble parfois inexact; don de M. Secret.

Antoine Lebègue, *Histoire des Aquitains* (Paris, Nathan, 1979, collection « Dossiers de l'histoire »); envoi anonyme.

Notre-Dame de la Croix de Marciac. Notes historiques (Toulouse, Julia, 1954); offert par MM. Cubelier de Beynac et Esclafet de la Rode, qui signalent dans cet opuscule, relatif à une chapelle de cette localité du Gers, l'existence au presbytère de Marciac d'une relation de miracle survenu à Vanxains le 15 novembre 1736. Le texte est imprimé au bas d'une gravure et atteste de la guérison de Catherine de Chateignier de la Chateignerale.

Hugues Chevalier, *L'occupation du sol et le peuplement dans la vallée moyenne de la Dronne, entre Brantôme et Lisle, des origines au XV^e siècle* (Université de Bordeaux III, T.E.R., 1979, 2 vol.); offert par l'auteur.

M. le Président remercie les divers donateurs.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — On note dans le *Bulletin monumental* de 1979, t. 137-IV, un excellent article de Marcel Durliat sur la cathédrale Saint-Etienne de Cahors. Cet auteur met au point de délicats problèmes de chronologie et évoque à titre comparatif l'église de la Cité de Périgueux et celle de Saint-Avit-Sénieur.

Le *Bulletin de la Société préhistorique française*, d'autre part, publie au t. 77, n° 1 de 1980, un mémoire d'André Chollet, Pierre Boutin et Guy Célérier sur les crochets en bois de cerf de l'Azilien du Sud-Ouest de la France. L'un de ces outils, dont on ignore l'usage exact, provient du Pont-d'Ambon en Dordogne.

COMMUNICATIONS. — M. le Président, à propos d'un article de presse annonçant la découverte à Savignac-de-Nontron d'un souterrain passant sous l'église, montre des photographies de cette dernière. Il fait également circuler des images de la chartreuse de Péroudière à Monbazillac et de l'ancien presbytère de Bouniagues, qui conserve une porte armoriée de la fin du XV^e siècle.

M. Secret a étudié la maison des Dames de la Foy à Périgueux et a retrouvé la chapelle où l'on enterrait les religieuses. Sur la voûte de cette chapelle se trouvent les armoiries de la famille Arnau'd encadrées d'une sorte de phylactère où l'on peut lire l'inscription « Ancrant sur la foy ».

M. le Dr Delluc a visité l'exposition Viollet-le-Duc qui se tient au Grand Palais à Paris. Il a été frappé par l'influence considérable qu'a eue cet architecte, même dans le domaine du mobilier puisqu'il a conçu, par exemple, un wagon de chemin de fer de style gothique.

M. Jean Pichardie nous a fait parvenir son rapport de fouille de 1979 sur le site de Petit-Bersac. L'ensemble des travaux permet d'établir que la villa, dont une partie seulement a été retrouvée, possédait, de part et d'autre d'un grand égout, deux thermes voisins dont les uns, monumentaux, avaient 120 m de long, les autres, plus petits, ayant été mis au jour en 1979.

M. Becquart a pris connaissance d'un livre de Jean-Guy Modin, *Véronique Filozof ma mère* (Paris, 1979), avec préface de Jean Monestier. Cette artiste originaire d'Alsace a vécu épisodiquement à Sarlat et à Castelnaud-Fayrac de 1941 à 1946; son fils donne à la fin de l'ouvrage un catalogue de ses œuvres et de ses expositions.

La librairie Tausky à Paris met en vente dans son bulletin 133 quelques documents relatifs au Périgord : une note de médecin pour l'accouchement laborieux de M^{me} Cabanit, femme d'un notaire et procureur de Bergerac, 1762 (n° 57, prix : 650 F); un dénombrement pour Aimery de Podio, février 1352 (n° 70, 850 F); un achat de tènement à Trélissac par les Landry de Lauterie, décembre 1485 (n° 71, 650 F); un mandement d'Henri de Bourdelle de 1599, une quittance de Valentin de Crémoux (1731) et une lettre autographe de Gintrac sur la révocation du receveur général Chambon en fructi-

dor an VII (n^{os} 72 à 74, prix respectifs 220, 120 et 160 F); une affiche de 1839 pour adjudication de travaux publics (n^o 75, 350 F).

M. Jean-Michel Mormone a rédigé pour le *Bulletin* une courte communication sur une hache perforée découverte en 1978 à Tamniès.

M. Jacques Lagrange annonce que les deux canons de Périgueux viennent d'être mis en place dans le jardin en cours d'aménagement près de Saint-Front. Il signale que la ville recherche pour cet emplacement une dénomination plus évocatrice que celle de « place du Chantier ». M. le Président propose aussitôt le nom de « place du Thouin », ce toponyme étant cité dans les textes dès le XIII^e siècle. Cette suggestion, soumise au vote de l'assemblée, est adoptée à mains levées.

M. Michel Soubeyran a appris par un correspondant l'existence à Philadelphie d'une « Saint-Front street ». Il se renseignera auprès du musée local afin de connaître l'origine de cette appellation inattendue. Notre collègue présente d'autre part le 138^e numéro des *Monographies de bâtiments modernes* (Paris, Ragueneau, vers 1895); ce fascicule est consacré au projet de l'architecte Planckaert pour la construction du Musée-Bibliothèque de Périgueux et semble n'avoir jamais été signalé.

M. Claude Lacombe donne lecture d'un projet d'article de M. Bernard Fournioux sur des inventaires de biens de serfs dressés en 1468 pour Marguerite de Chauvigny, épouse du comte de Périgord. Il a participé d'autre part, ainsi que M^{me} Lacombe, à une rencontre qui s'est tenue à Maroilles, près de Blois, sur le thème des systèmes de fortifications en terre.

Le Groupe de recherche, dit encore M. Lacombe, a tenu le 29 février sa 44^e réunion. Outre la présentation par M. Fournioux de son mémoire déjà cité sur le servage, plusieurs séries de diapositives ont meublé cette séance : l'une sur le gué de Campniac et les vestiges gallo-romains recueillis dans le quartier Saint-Georges (M. Rocheteau), une autre sur la fouille de l'impasse Sainte-Claire à Périgueux (MM. Chevillot et Rocheteau), la troisième sur le cimetière mérovingien d'Antonne (M. Laborie).

Enfin, M. Lacombe commente des diapositives qu'il a réunies sur l'ensemble architectural de Fontevrault et sa curieuse « cuisine », ainsi que sur deux vases décorés provenant de Martillac : ces objets difficiles à dater ont été patiemment reconstitués par M^{me} Lacombe.

ADMISSIONS. — M^{me} Lucienne DEBET, le Thouin, Périgueux; présentée par M^{me} Sadouillet-Perrin et M. Secret;

M^{me} Ginette FAURE, rue J.-Desplats, Périgueux; présentée par M. et M^{me} Rousset;

M^{lle} Gilberte SICARD, 42, avenue de la Libération, le Bugue; présentée par M. et M^{me} Lacombe;

M. et M^{me} Bruno GÉRAUD, 21, cours Montaigne, Périgueux; présentés par MM. Leymarie et Secret;

M^{me} Monique CHAUXEAU, 44, rue Philippe-Parrot, Périgueux; présentée par MM. Becquart et Secret;

M. et M^{me} DUHAMEL, 34, boulevard Stalingrad, Périgueux; présentés par M^{me} Montozon-Brachet et M. Vacquier;

M. et M^{me} Alain DIOT, 23, rue d'Epornay, Mérignac (Gironde); présentés par MM. Aujoulat et Rigaud;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECOUART.

Le Président,

J. SECRET.

COMPTE DE GESTION DU TRÉSORIER

EXERCICE 1979

Que je vous dise tout de suite que votre Société est en bonne santé. Vous seriez peut-être tentés d'en douter en voyant, cette année, apparaître un important déficit dans les comptes du dernier exercice. Je vous en donnerai tout à l'heure les motifs, en y joignant les apaisements nécessaires.

Grâce au relèvement des cotisations et des abonnements, appliqué en 1979, l'équilibre, légèrement rompu en 1978, dans la couverture des frais de publication du Bulletin, a été rétabli. Mais à la lumière des événements, il y a, malheureusement, lieu de prévoir, dans les prochains mois, une nouvelle progression de nos charges. Je n'attendrai pas davantage pour vous dire que votre Conseil d'Administration, dont la politique, vous le savez, a toujours été — et reste — de modération, a cependant jugé nécessaire, afin de préserver l'avenir, de soumettre à votre approbation les nouveaux tarifs suivants, à appliquer à compter du 1^{er} janvier 1980 :

Droit de diplôme des nouveaux membres titulaires	30 F
Cotisation des membres titulaires résidant en métropole	50 F
Cotisation des membres titulaires résidant à l'étranger et abonnements des particuliers au Bulletin	55 F
Abonnements des collectivités et organismes divers	60 F

Les prix des autres publications de la Société seront également relevés, pour tenir compte de l'augmentation des tarifs postaux.

Tous nos membres ont reçu à ce jour les quatre livraisons trimestrielles du tome CVI du Bulletin. Celui-ci, dont le tirage a été porté à 1.150 exemplaires, afin de ménager une petite réserve, totalise 336 pages de textes, comme à l'habitude variés, parmi lesquels chacun peut trouver un ou plusieurs sujets d'intérêt.

Les douze séances mensuelles prévues par le règlement intérieur ont été exactement tenues. La moyenne mensuelle des présences s'établit à 40 membres. Nos deux excursions traditionnelles ont connu leur habituel succès : celle de la journée du 17 juin a conduit 65 participants au château de Biron, à Monpazier et à Saint-Avit-Sénieur ; celle de l'après-midi du 23 septembre a été suivie par 69 de nos membres, qui ont visité l'église de Sergeac, le Centre d'art préhistorique du Thot, le château de Losse et l'église de Thonac.

Voici pour les activités courantes. Il s'en est ajouté une autre en 1979 : l'édition, au titre de l'Année du Patrimoine, du volume des **Cent portraits péri-gourdins**, sorti à la veille de Noël 1979, des presses de l'imprimerie Fanlac. Le lecteur y découvrira, à côté de personnages illustres dont les noms sont dans toutes les mémoires, quelques autres figures moins connues mais toutes attachantes ou pittoresques.

Bien sûr cette réalisation représente, pour la Société, un gros effort financier (90.000 F). Elle a nécessité d'importantes avances de fonds. Ce sont elles

qui, coïncidant avec les frais de révision d'une tranche de la couverture de nos immeubles, pèsent sur les comptes de l'exercice écoulé. Le règlement définitif des frais engagés pourrait avoir encore une certaine répercussion sur les résultats de l'exercice en cours. Mais les réserves constituées au cours des années antérieures nous ont permis et nous permettront de faire face à tous nos engagements. Il est évident que nos disponibilités se verront amenuisées pour un temps. Mais, à l'heure actuelle, nous avons déjà enregistré des rentrées de l'ordre de 25 % de la dépense totale. Nous en attendons d'autres très prochainement. Je peux donc vous tranquilliser. Votre Société, grâce à la fidélité de ses membres, reste parfaitement solvable. Nous pouvons sans crainte envisager l'avenir.

Avant de terminer, je voudrais, comme d'habitude, remercier tous ceux de nos membres qui ont eu l'amabilité de majorer leurs cotisations. Mais je constate avec regret qu'une cinquantaine sont encore en retard pour s'acquitter.

Enfin, je voudrais aussi adresser un souvenir aux 17 membres disparus en 1979, parmi lesquels notre regretté et sympathique administrateur, M. Deffarges, et notre plus que centenaire et doyenne, Mlle Eve Marqueyssat.

Voici maintenant mon compte de gestion pour cette année écoulée, que je sou mets à votre approbation.

RECETTES

862 membres titulaires ont cotisé pour	35.043	
79 abonnements au Bulletin ont produit	3.730,29	
soit pour 941 membres, un total encaissé de		38.773,29
Encaissement de 15 cotisations et abonnements arriérés		468
Droits de diplôme pour 64 nouveaux membres titulaires		1.280
Dons et subventions :		4.523,80
Majorations bénévoles de cotisations	1.873,80	
Subvention du Ministère de la Culture	650	
Subvention du Conseil général de la Dordogne	1.000	
Subvention de la ville de Périgueux (au titre du Congrès 1978 de la Fédération historique du Sud-Ouest)	1.000	
Ventes de Bulletins et de publications de la Société		14.041
(dont 9.910 F pour les « Cent portraits »)		
Intérêts et arrérages :		8.105,04
Intérêts sur livret n° 53091 à la Caisse d'Épargne de Périgueux	6.889,54	
Intérêts sur bons du Trésor à 5 ans	560,50	

Arrérages du portefeuille de fonds d'Etat (legs Testut)	655	
Loyers des immeubles		16.458,78
Excursions :		5.625
17 juin	4.290	
23 septembre	1.335	
Menues recettes diverses		495,73
Total des recettes		89.770,64

DEPENSES

Bulletin, tome CVI :		35 104,11
Impression	29.996	
Illustration	1.480,50	
Distribution	1.384,92	
T.V.A.	2.242,69	
Cotisations et abonnements de la Société		405
Frais de poste et envois postaux		781,43
Frais de rappels pour cotisations et abonnements en retard		368,80
Frais et fournitures de bureau		1.470,41
Frais afférents aux immeubles :		37.131,67
Impôts et taxes 1979	9.411,20	
Assurances (incendie et risque civil)	620	
Travaux	25.164,04	
Chauffage et éclairage	393,10	
Eau	1.543,33	
Achats mobiliers		1.398,54
Excursions :		5.010
17 juin	4.015	
23 septembre	995	
Dépenses diverses		605,12
Dépenses exceptionnelles :		44.473,50
Frais engagés pour le classement de la bibliothèque	3.644,17	
Acomptes versés à l'imprimeur pour l'édition de l'ouvrage « Cent portraits périgourdins » ..	40.829,33	
Total des dépenses		126.748,58
RECAPITULATION :		
Total des Recettes de l'exercice 1979		89.770,64
Total des Dépenses de l'exercice 1979		126.748,58
Excédent des dépenses de l'exercice 1979		36.977,94

ACTIF NET DE LA SOCIETE

AU 31 DECEMBRE 1979

DISPONIBLE		
Espèces en caisse		187,02
Solde du Compte courant postal Limoges 281.70 W		776,30
Solde du C.D.F. n° 21954 à la Banque nationale de Paris, agence de Périgueux		3,864
Solde du livret n° 53091 à la Caisse d'Epargne de Périgueux		86.994,32
		<hr/>
Ensemble		91.821,64
A déduire :		
Encaissement de recettes à reporter sur l'exercice 1980 :		
Provision pour paiement de travaux de réfection des toitures	1.609	
Provision pour paiement du solde de l'édition de l'ouvrage « Cent portraits périgourdins »	24.481,96	
	50.000	76.090,96
		<hr/>
Actif disponible net		15.730,68
REALISABLE A COURT TERME		
Bons du Trésor à 5 ans (domiciliés à la Trésorerie générale de la Dordogne) :		25.000
Echéance du 10 février 1980 :		
Série 01.274. N°s 203.307.981 à 983	3.000	
Echéance du 16 février 1981 :		
Série 07.276. N°s 800.605.202 à 204	3.000	
Echéance du 10 mai 1981 :		
Série 07.276. N°s 802.191.803 à 805	3.000	
Echéance du 4 avril 1982 :		
Série 07.276. N°s 805.863.088 à 089	2.000	
Echéance du 30 juin 1982 :		
Série 07.276. N°s 805.867.650 et 651	2.000	
Echéance du 10 mai 1983 :		
Série 07.277. N°s 806.721.886 à 892	7.000	
Echéance du 5 février 1984 :		
Série 07.278. N°s 810.798.768 à 772	5.000	
IMMOBILISÉ :		
Immeubles de la Société, pour leur valeur d'achat :		4.456,04
18, rue du Plantier, à Périgueux	2.200	
16, rue du Plantier, à Périgueux	2.256,04	
		<hr/>
Total de l'actif net		45.186,72

POUR ORDRE :

Portefeuille de fonds d'Etat (inaliénable, suivant dispositions du Professeur Testut, donateur et bienfaiteur de la Société) :

		16.700
— 265 F de rente 5 % perpétuelle, en 2 certificats nominatifs	5.300	
— 294 F de rente 3 % 1945-54 amortissable, en 3 certificats nominatifs	9.800	
— 4 obligations de 400 F Emprunt national d'Equipement 6 % 1967, à ordre. Série D. N ^{os} 1881 à 1884	1.600	

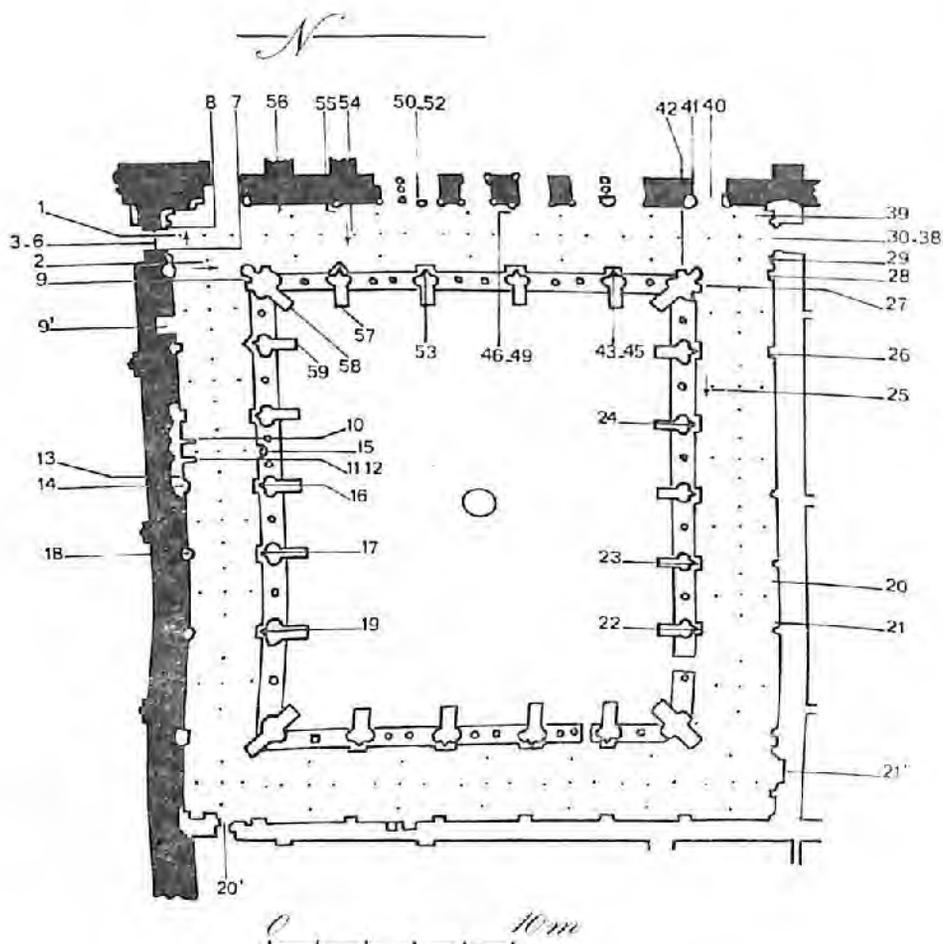
Le Trésorier :
Pierre AUBLANT.



Bêtes, démons et fous du cloître de Cadouin

Des sculpteurs au tempérament d'orfèvres, amoureux du détail signolé, ont accumulé dans le cloître de Cadouin une abondance de sculptures. Ces imagiers ont fait naître une profusion de feuillages découpés, de personnages et d'animaux, au point que le détail accapare volontiers l'attention de l'observateur et lui enlève le loisir et le goût d'admirer et d'étudier l'ensemble. Le dépouillement primitif de la règle de saint Bernard est bien oublié lorsqu'apparaît ce style dit « flamboyant » qui apporte, avant tout, à l'édifice gothique le changement d'une décoration sans en modifier les structures. Cette fin flamboyante de l'art gothique se développe, dès la fin du XIV^e siècle, à travers la France et un peu partout en Europe, plus ou moins issue de la tradition bourguignonne. La flore surtout envahit ces décors monumentaux. Les animaux, si nombreux à l'époque romane, se raréfient, se miniaturisent, voire se dissimulent, comme dans la nature elle-même, sous les feuilles de vignes et les choux frisés. Mais ils témoignent désormais souvent d'un grand souci de réalisme anatomique. Les animaux fantastiques se font rares, hormis bien sûr les dragons traditionnels. Des thèmes anciens persistent, tels le lion de Samson, quelques tétramorphes et des monstres gesticulants, isolés ou participant à la narration d'épisodes bien connus (saint Michel terrassant le démon). C'est aussi l'époque des gargouilles.

Quelques dates permettent de comprendre le caractère chronologiquement un peu en porte-à-faux de cet art gothique tardif. A Cadouin, l'église abbatiale a été consacrée en 1154. Le cloître actuel est l'œuvre de l'abbé Pierre de Gaing (1455-1475). Il occupe l'emplacement du cloître roman à peu près complètement détruit. La victoire de Castillon (1453), « la plus terrible tempête de coulevrines et de ribaudequins qui jamais eût été ouïe », a mis fin à la guerre de Cent Ans. La reconstruction et la décoration du cloître débutent en 1468 (Secret, 1965, p. 14), alors même que le suaire de la tête du Christ, relique insigne de l'abbaye, vient de faire retour à Cadouin. Les travaux dure-



Plan du cloître de Cadouin (d'après G. Ponceau).

ront un siècle environ. J. Secret a insisté sur ce télescopage, cette superposition, du style gothique tardif et de la révolution de la Renaissance : « il se trouve que la Renaissance commence, en Périgord, peu après Castillon, après cette libération du territoire qui va permettre de souffler et de construire. Les chantiers vont s'ouvrir à partir de 1460-1470. Ils s'achèveront quand la floraison de la Renaissance sera largement affirmée » (Secret, 1976, p. 94). On ne s'étonnera donc pas de retrouver sur certaines portes du cloître de Cadouin ces animaux héraldiques qu'aimaient les sculpteurs de la Renaissance.

Sur les conseils de Jean Secret, nous envisageons ici un point de détail : le bestiaire du cloître de Cadouin. Dans cet inventaire seront inclus également les dragons, monstres et démons, ainsi que les fous, en raison du caractère peu ordinaire de ceux-ci et bestial de ceux-là. Plusieurs auteurs ont donné une description de ces figures et rares sont les représentations inédites. Parmi ces inventaires, il convient surtout de retenir celui de la digne M^{me} Marie-Anaïs Beauregard (M.A.B.), qui publia en 1878 un *Guide du Pèlerin* fort documenté (avec approbation de Mgr N.-J. Dabert) (Beauregard, 1878), celui de Robert-Dela-grange (R.-D.) en 1912 (sous ce double pseudonyme écrivaient, croyons-nous, G. Védrière et un collaborateur) (Robert-Dela-grange, 1912), celui enfin de Jean Secret (J. S.) en 1965 (Secret, 1965). Pour l'interprétation de ces figures sculptées, on consultera les divers ouvrages des éditions Zodiaque (Introduction à la nuit des temps et les Points cardinaux), le remarquable bestiaire de V.-H. Debidour et le *Dictionnaire des symboles* de J. Chevalier et A. Gheerbrant (bibliographie *in fine*).

Le cloître de Cadouin comporte 4 galeries. Trois d'entre elles (nord, sud et est ou royale) remontent au dernier tiers du XV^e siècle, une (ouest) ne date que du XVI^e siècle et fut très restaurée à partir de 1908. L'ensemble compte 26 travées, numérotées de 1 à 26 en partant de l'angle N.-E. du cloître et en suivant successivement les galeries septentrionale, occidentale, méridionale et orientale. De nombreux personnages ou animaux de Cadouin, à la tête traitée en ronde-bosse, ont été décapités, durant les guerres de Religion ou lors de la Révolution, qui laissa, disait Montalembert, le cloître transformé en étable à pourceaux. Les dessins de Léo Drouyn (Delluc, 1974), à la chambre claire, rendent compte de l'état, en 1846 et 1847, du cloître abandonné. Depuis, une restauration, commencée au début de notre siècle et qui ne devait se terminer qu'après la deuxième guerre mondiale, a totalement remonté les portes Renaissance situées aux angles N.-O. et S.-O. et le remplage de plusieurs arcades.

Le nom des sculpteurs qui œuvrèrent dans le cloître de Cadouin demeurera sans doute toujours inconnu. J. Secret observe (Secret, 1957, p. 178, note 6) que « plusieurs ateliers de sculpture se sont succédés dans le cloître. Les clefs de voûte sont d'une esthétique et d'une technique très différentes de celles des chapiteaux. Et même parmi ces chapiteaux, il semble qu'on reconnaisse au moins deux ateliers et deux époques ». D'une manière globale, les ressemblances entre le cloître de

Cadouin et celui de la cathédrale de Cahors sont remarquables. Certaines sculptures paraissent issues du même atelier, ainsi que l'ont noté R. Labry en 1912, puis R. Roudié (Roudié, 1959), ce dernier rapprochant en outre des sculptures de Cadouin une cheminée historiée appartenant autrefois au prieuré de Carennac et divers éléments sculptés conservés dans les églises de Carennac, de Reygades (Corrèze) et de Beaulieu-sur-Dordogne.

INVENTAIRE

1. — *Lion de saint Marc* (l = 0,60 m environ), clef de voûte, 1^{re} travée. La voûte de chaque travée était ornée de 5 clefs pendantes. La première en conserve trois : un ange, un lion et un aigle, symboles traditionnels des évangélistes Mathieu, Marc et Jean. Le bœuf ailé de Luc a disparu, de même que le Christ en majesté qui devait figurer au centre du tétramorphe. Le lion ailé, au corps puissant, à la robe finement sculptée de mèches, à la longue queue terminée par une touffe de poils, tient, entre ses griffes, un phylactère qu'il présente à l'évangéliste. Marc, aujourd'hui acéphale, écrit de la main gauche.

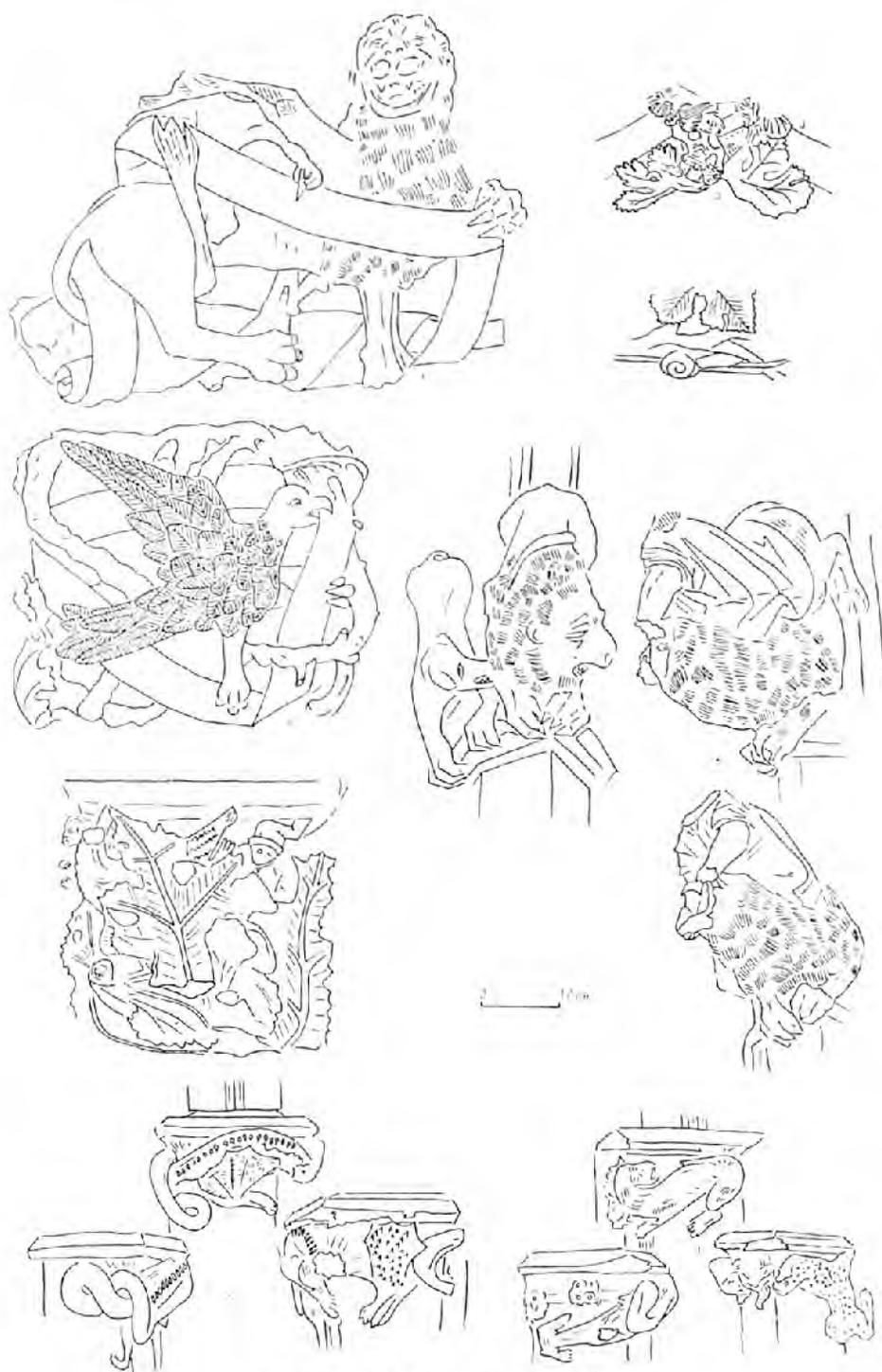
2. — *Aigle de saint Jean* (l = 0,45 m environ), clef de voûte, 1^{re} travée. L'aigle, fixant le soleil, symbole de contemplation, est attaché à l'évangéliste Jean. L'oiseau, au crâne dénudé, tient, du bec et de la patte gauche, un phylactère. Les plumes qui couvrent son corps sont représentées comme des feuilles nervurées, en écailles courtes et larges, tandis que celles de la queue et de l'aile sont élancées. A. Leroi-Gourhan a noté que les trois acteurs (rapace, carnassier et carnivore) sont un thème ayant alimenté les représentations symboliques d'une grande partie de l'ancien continent depuis toujours. « La tendance naturelle de l'Évangélisation a été d'absorber, dans le domaine figuratif, les thèmes qu'elle rencontrait chez les peuples païens. Il était naturel de prendre des signes déjà chargés d'une force héréditaire. C'est pourquoi l'Aigle, le Lion et le Taureau sont avec le Livre, les symboles des Quatre Évangélistes (Leroi-Gourhan, 1943, p. 58, 64 et fig. 246).

3. — *Coquilles du collier de saint Michel.*

4. — *Démon terrassé par saint Michel.*

5. — *Hermines de Bretagne.*

6. — *Escargot* (l = 0,05 m). Les éléments sculptés 3, 4, 5 et 6 décorent la porte royale (1^{re} travée). L'arc ogival de cette porte est sommé d'un écu aux fleurs de lys martelées, entouré



Bestiaire de Cadouin : fig. 1 à 11.

du collier de l'Ordre de saint Michel. Ce collier est fait de 12 petites coquilles (une seule a disparu) avec, en pendentif, non la croix de l'Ordre, mais seulement la représentation de saint Michel terrassant le démon (anthropomorphe et aptère, semble-t-il ici) qui orne normalement la médaille de la croix. La tête du démon se devine sous la main gauche de l'archange qui porte cuirasse. A droite, sont sculptées les hermines d'Anne de Bretagne, au nombre de 4, souvenir de la bienfaitrice de Cadouin. Elles ont échappé à la vindicte révolutionnaire sans doute en raison de leur schématisation héraldique et de leur signification non explicite. Dans la travée 21, surmontant la porte du Crucifix, le collier de saint Michel figure trois fois. Cet Ordre a été fondé en 1469 par Louis XI pour défendre la célèbre abbaye maritime d'où les pèlerins rapportaient, comme de Compostelle, de petites coquilles marines. Pierre de Gaing a voulu manifester sa reconnaissance au grand roi qui intervint plusieurs fois en faveur de Cadouin et lui fit notamment restituer sa relique, le Saint Suaire. Le linteau de la porte royale est interrompu par une console, assise sur un décor végétal où se cache un escargot.

7. — *Lion et chien* (h = 0,35 m), au sommet du pied-droit gauche de la porte royale, 1^{re} travée. Le lion est figuré tête basse et tournée vers la gauche, avec une crinière fournie, ramassé sur lui-même, queue entre les pattes. Un chien (ou un loup) mord son épaule droite. La signification de cette figure échappe, si tant est qu'elle ait un caractère symbolique ou anecdotique. Ce thème rare figure sur un sarcophage gallo-romain sculpté conservé dans l'église de Déols et figurant une scène de chasse. Il existe une grande similitude entre les pattes à trois griffes du lion et celles du chien.

8. — *Lion terrassé par Samson* (h = 0,35 m), sur le pied-droit opposé, 1^{re} travée. L'animal est lui aussi ramassé sur lui-même, tête en bas. Un homme lui ouvre la gueule de force (comme sur la clef de voûte n° 54). Cette sculpture, souvent décrite comme le combat de David et du lion et qui pourrait faire discuter les exploits d'Hercule ou de Gilgamesh, figure Samson triomphant du lion en lui déchirant la mâchoire dans une attitude très classique, l'homme étant placé derrière l'animal. Le personnage est décapité mais la trace d'une chevelure demeure visible. Cet épisode a été de multiples fois représenté.

9. — *Deux dragons* et 5 ou 6 personnages (l = 0,35 m), console à droite du pilier d'angle, 1^{re}-2^e travée. Dans les échantures de deux feuilles nervurées, apparaissent deux animaux

fantastiques. L'un, en haut et à droite, a un corps squameux incisé de chevrons, l'autre, décapité, en haut et à gauche, possède une ligne de dos hérissée en dents de scie. 5 ou 6 personnages sont dissimulés dans le feuillage un peu comme dans une devinette. Il pourrait s'agir d'hommes face aux péchés, eux-mêmes représentés sous la forme des deux dragons.

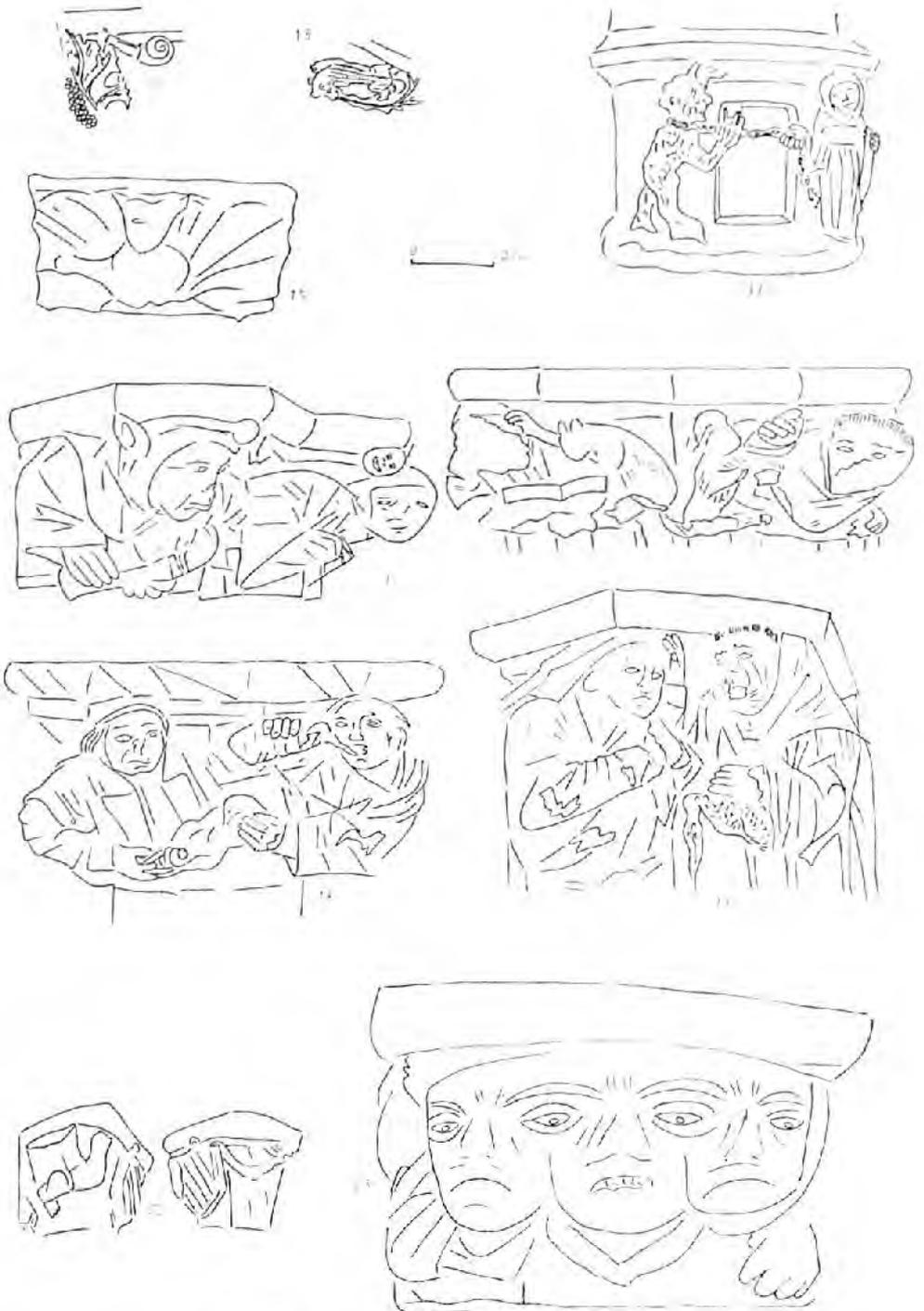
9 bis. — *Oiseaux allégoriques* (0,50 m environ), dans la niche de la 2^e travée. Cet élément Renaissance n'a pas été reproduit lors de la restauration. Il est épaufré. Il est décoré de deux oiseaux dos à dos, à grosse tête et queue en panache, bec ouvert sur un axe vertical à décor végétal. Leur corps n'est pas léonin et seule la queue en panache pourrait évoquer une figure de griffon. Ce motif en arabesque devait décorer une des portes de la galerie occidentale.

10. — *Deux dragons ailés*. Petit chapiteau à droite du siège de l'abbé (l = 0,13 m), 4^e travée. Ces deux monstres caractéristiques, à ailes de chauve-souris, se font face. Leurs têtes juxtaposées (ou leur tête commune) ont disparu. Celui de gauche porte une ligne de dos régulièrement arquée et marquée d'incisions; sa queue s'enroule. Celui de droite a la queue interrompue par le mur. Tous deux ont des pattes munies de griffes comme celles des carnivores ou de serres comme les aigles. Ils paraissent lutter l'un contre l'autre.

11. — *Trois animaux* (l = 0,13 m), comme 10 mais à gauche du siège de l'abbé, 4^e travée. Les trois faces de ce petit chapiteau sont ornées chacune d'un quadrupède dont l'espèce est difficile à identifier. A gauche il s'agit sans doute d'un chien, aujourd'hui décapité. Il fait face, au centre, à un animal à tête large et arrondie, robe faite de poils lissés et membre postérieur terminé par 4 longs doigts. Il pourrait s'agir d'un félin. L'animal de droite rappelle le précédent, mais sa robe est ébouriffée. Peut-être est-ce une panthère, ennemi juré du dragon. L'abbé avait donc à senestre des dragons et à dextre des animaux moins redoutables.

12. — *Escargot* (l = 0,08 m), 4^e travée. Il rampe, caché dans le feuillage, en haut du pilastre de droite du siège de l'abbé. C'est ici encore un décor de feuilles de vigne et de raisins.

13. — *Petit chien* (l = 0,13 m), sous les armes de P. de Gaing, à gauche du siège, 4^e travée. Il tourne la tête vers le siège de l'abbé. Après avoir longtemps eu une signification défavorable, le chien est devenu au Moyen Age le symbole du dévoue-



Bestiaire de Cadouin : fig. 12 à 23.

ment et de la fidélité. Cette petite figure, cachée sous le rebord du blason, était passée inaperçue.

14. — *Démon* tenu en laisse par un moine ($l = 0,28$ m), sur la colonne engagée en forme de tour, 4^e-5^e travée. Devant une ouverture de la tour, un moine, à la tête encapuchonnée et tenant un bâton, tient enchaîné un démon anthropomorphe, velu, aux pieds de bouc. C'est le religieux domptant ses passions (R.-D.).

15. — *Animal ailé* ($l = 0,30$ m), miséricorde du siège du lecteur, 4^e travée. Il porte des ailes et deux oreilles pointues. Il ne paraît pas s'agir d'une figuration d'ange, comme on a pu le dire (M.A.B.) à cause de ces ailes membraneuses évoquant celles de la chauve-souris. A Cadouin, les anges, en outre, ont des visages d'enfants, d'angelots. C'est là encore un dragon ou une chauve-souris, symbole de l'idolâtrie et de la frayeur, en pénitence sous le siège du lecteur.

16. — *Fou à la cornemuse* et personnage au tambourin ($l = 0,50$ m environ), console du pilier, côté préau, 4^e-5^e travée. Ils sont traités de manière très réaliste. Le joueur de cornemuse porte un bonnet de fou à oreilles pointues; ses traits sont très détaillés et sa bouche fait la moue. Le joueur de tambourin porte un bonnet orné d'un petit visage arrondi.

17. — *Deux hommes attaqués par deux animaux* ($l = 0,55$ m), console sur le pilier, côté préau, 5^e-6^e travée. Une scène à deux volets symétriques orne cette console. L'homme de gauche est en train de lire. Un petit animal, quadrupède à tête ronde et petites oreilles, le tourmente. Il ressemble à un chat mais sa patte droite, agrippant la chevelure du personnage, a un pouce préhensible. L'animal de droite, paraissant rejeté en arrière par le bras droit du personnage correspondant, est pourvu d'une queue. Aucun détail ne permet de fonder un diagnostic spécifique. Pour R.-D., à droite un moine en prière repousse les tentations à l'aide de son poing; à gauche, un moine absorbé par la lecture est surpris par un félin représentant le Malin. Les figurations de chats ne sont pas fréquentes et les représentent surtout dans des scènes de la vie quotidienne (chats et souris).

18. — *Deux hommes se disputant une volaille* ($l = 0,50$ m), console sur un pilier engagé, 5^e-6^e travée. Habituellement décrite comme une représentation de la gourmandise, de la colère ou de l'envie, cette scène est symétriquement construite autour

d'une volaille dodue et plumée. Chacun paraît chercher à se l'approprier. Le personnage de droite semble déjà en consommer quelque morceau qu'il porte à sa bouche. C'est apparemment un moine alors que son vis-à-vis est un laïc. De sa main droite ce dernier retient le volatile, peut-être par les tripes.

10. — *Deux personnages et un oiseau emplumé* (l = 0,50 m), console de pilier, côté préau, 6^e-7^e travée. La sculpture est également organisée symétriquement autour d'une volaille encore emplumée. Le plumage est minutieusement rendu. L'animal est mort, tête pendante. Le personnage de droite, un moine au visage ridé, pose sa main gauche sur le volatile et, de sa main droite, paraît absoudre le personnage agenouillé qui lui fait face. C'est peut-être la confession d'un paysan auprès d'un moine, l'oiseau étant l'objet de quelque délit ou l'offrande du pénitent. Cette explication simple paraît plus recevable que celles voulant voir dans cette scène un avare repoussant un pauvre ou saint Jean l'évangéliste convertissant un jeune homme.

20-20 bis. — *Le fronton de cette porte Renaissance* (8^e travée) a été refait. L'original, très épaufré, est actuellement conservé dans la travée 16. Il conserve quelques reliefs bien reconnaissables, formant une composition à deux animaux symétriques par rapport à un axe vertical. Leur copie est fort correcte. Seuls le bec, la queue, l'extrémité des pattes et les poils des membres postérieurs ont été imaginés. Il s'agissait de griffons, alliance de deux animaux majeurs : le lion, symbole de la Résurrection et de l'évangéliste Marc et l'aigle, symbole de la contemplation de saint Jean. Une telle composition à deux griffons apparaît souvent en Auvergne (N.-D. du Port à Clermont-Ferrand). Le sculpteur moderne les a pourvus du bec de l'aigle, de la queue et des pattes griffues du lion. Nantis de sabots à leurs pattes postérieures, ils deviendraient des hippogriffes, moitié griffons moitié chevaux.

21. — *Eléments d'une porte Renaissance* reconstruite (14^e travée). L'original est conservé dans la 16^e travée. C'est une tête humaine barbue dont la gloire ou auréole est constituée par une grande coquille en éventail. La porte reconstituée par encore deux griffons donnant du bec dans un vase. L'original éventuel n'est pas connu.

22. — *Deux animaux* entourant un écu aux armes de P. de Gaing (l = 1,25 m), console d'un pilier, côté préau, 15^e-16^e

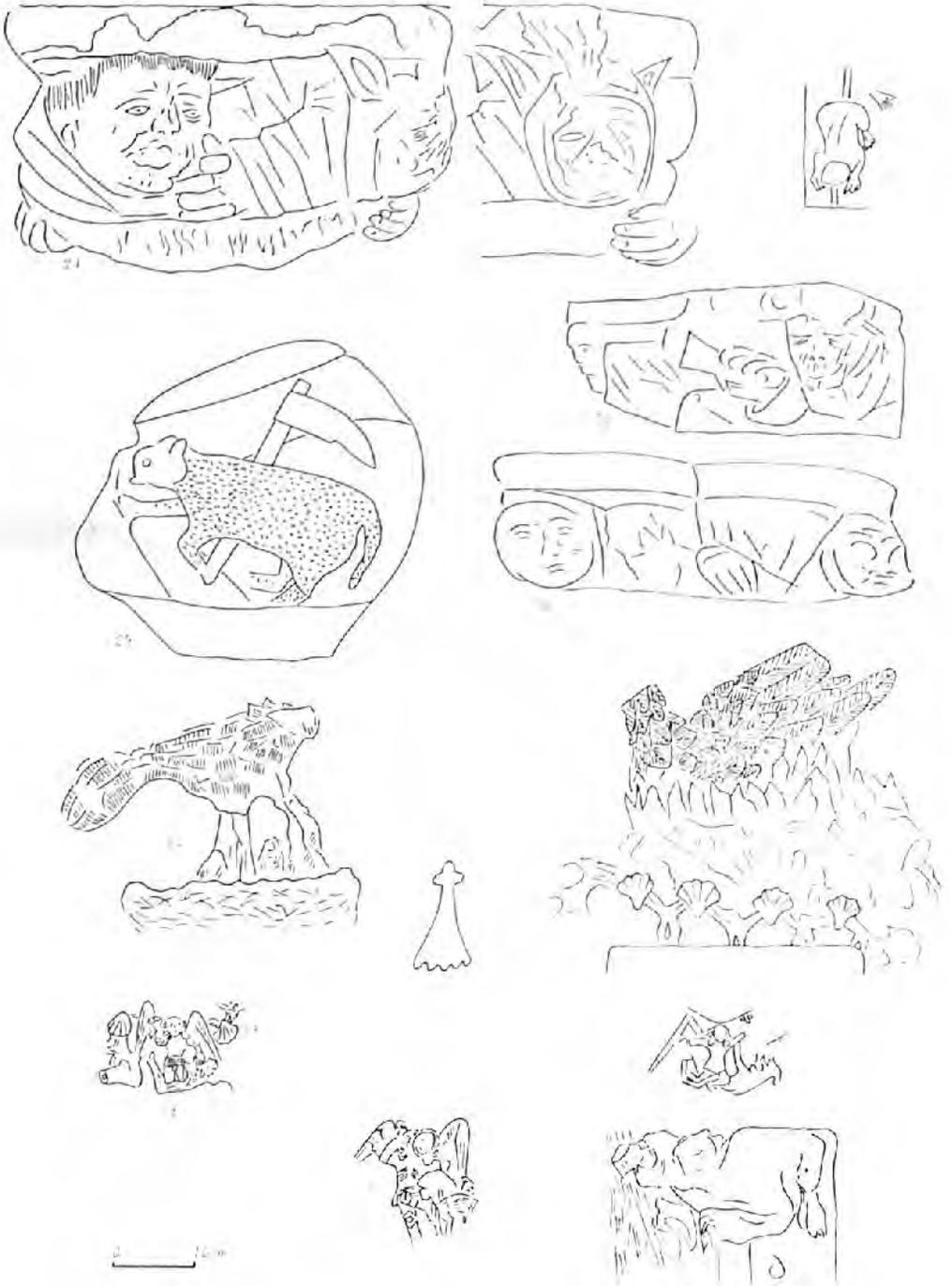
travée. Ils sont très rongés par les ans. Celui de droite paraît avoir été un lion ailé. Celui de gauche n'est plus représenté que par une patte aux doigts posés sur le blason. Le lion ailé symbolise l'évangéliste saint Marc.

23. — *Figure tricéphale* (l = 0,50 m), console d'un pilier, côté préau, 16^e-17^e travée. Cette curieuse sculpture a excité la pieuse indignation de M.-A. Beauregard (Beauregard, 1878, p. 329-330) et la sagace curiosité de J. Secret (Secret, 1957, p. 178-180 et 1965, p. 17).

Pour l'une, c'est une « horrible représentation de la sainte Trinité, figurée par trois énormes visages unis; il n'y a que quatre yeux pour ces trois têtes et que deux mains pour le tout. C'est hideux... il n'y a pas d'art dans une telle monstruosité ». Pour J. Secret, cette sculpture assez rude pourrait être une « trinité tricéphale » ou plutôt la représentation de trois moines unis par une grande amitié et ayant « trois têtes sous le même bonnet ». Dans cette dernière interprétation, anecdotique et non plus symbolique du tricéphale, intervient sans doute le caractère peu amène, voire repoussant, de la bouche des trois personnages : ouverte en une grimace pour le personnage central que l'on imagine quelque peu brèche-dent, fermée et comme amère ou méprisante chez ses voisins. Ces mimiques cadrent mal avec l'idée qu'un imagier de la fin du XV^e siècle se faisait sans doute de la très sainte Trinité.

Nous avons eu la surprise d'observer dans le cloître de Cahors, une figure tricéphale analogue, sans mains toutefois. Là encore, la bouche du visage central, seule analysable avec précision, est grimaçante, élargie au niveau des commissures en rictus désagréable. Les visages, en outre, apparaissent très ridés. Il est difficile de voir dans ce tricéphale quercynois une représentation de la sainte Trinité ou un trio de moines amis. Force est donc de chercher dans une autre direction.

La tricéphalie est un caractère commun à de nombreuses divinités du panthéon celtique. Elle se retrouve chez le dieu slave Triglav (qui domine le ciel, la terre et le monde souterrain) et, dans la mythologie latine, chez Hécate, déesse des carrefours et des trois phases de la lune, chez Cerbère, gardien des enfers qui entretient, comme la déesse, des relations avec les trois mondes, chez le redoutable géant Géryon que tua Hercule, chez le Mercure des Gallo-Romains. On conçoit que les chrétiens se soient quelque peu méliés de cette représentation *trifrons* qu'il



Bestiaire de Cadouin : fig. 24 à 38.

était tentant d'utiliser pour figurer la sainte Trinité. Elle apparaît épisodiquement à l'époque romane mais est condamnée par le Concile de Trente. Les papes Urbain VIII en 1628 et Benoît XIV en 1745 ordonnent la destruction de telles images. Dans l'art chrétien peu de représentations tricéphales de la sainte Trinité ont survécu à cette iconoclasie.

Les tricéphales de Cadouin et de Cahors, compte tenu du caractère repoussant de leurs traits, ressemblent surtout à une « Trinité du Mal ». On connaît une telle figure diabolique (bouches ouvertes et langues tirées), miniature, également du XV^e siècle, conservée à la Bibliothèque nationale (Chevalier, 1969, p. 773). C'est là certainement un thème rare et l'on peut penser que de telles « trinités du Mal » ont suivi par assimilation le chemin des trinités saintes au XVII^e et au XVIII^e siècles.

24. — *Personnage à bonnet de fou* et personnage grimaçant lui mordant le doigt (l = 0,50 m), console de pilier, côté préau, 18^e-19^e travée. Ces deux personnages portent un phylactère sur lequel était gravé l'inscription « Tiel rit qui mort », cette phrase peu explicite étant peut-être une allusion à l'ironie « mordante » ou le rappel d'une anecdote aujourd'hui perdue. Les oreilles du bonnet de fou ont évoqué des oreilles d'âne (R.-D.). Les caractères sont aujourd'hui très effacés. Léo Drouyn avait relevé des S d'ornement de part et d'autre du mot « Tiel » (Delluc, 1974, p. 74-75). De tels S se retrouvent dans le cloître de Cahors.

25. — *Agneau* (l = 0,35 m), clef de coûte, 19^e travée. C'est un agneau divin très inhabituel, ne portant pas une croix mais une bannière. En revanche il est entouré du nimbe traditionnel autour duquel s'enroule un phylactère. La toison laineuse est fidèlement représentée ; l'animal tourne la tête, étend le membre antérieur droit vers l'avant tandis que le gauche est replié vers le talon de la hampe dans une attitude très habituelle à ce type de figuration.

26. — *Singe ou personnage simiesque* jouant de la trompette et autre personnage (l = 0,50 m), console sur pilier engagé, 19^e-20^e travée. Deux têtes symétriquement disposées ornent cette console. La figure de droite semble être celle d'un singe au nez peu proéminent et aux narines largement ouvertes. Mais l'ensemble est mal conservé. Le singe musicien est un thème souvent représenté.

27. — *Petit quadrupède vertical* (h = 0,13 m), à gauche de la colonne d'angle, 20^e-21^e travée. Il est difficile à identifier. La

tête basse est aujourd'hui absente, la queue, longue, a été brisée et il n'en demeure qu'une touffe de poils évoquant le pinceau terminal de la queue du lion. Les pattes sont griffues comme, à Cadouin, celles de certains animaux (lion, chien, aigle...).

28. — *Deux têtes simiesques* (l = 0,50 m), console sur un pilier engagé, 20^e-21^e travée. Cette sculpture est très détériorée. Elle portait deux têtes simiesques grimaçantes.

29. — *Dragon* (l = 0,25 m), en bas et à droite de la porte du Crucifix, 21^e travée. Il attend les damnés qui cheminent, têtes basses, le long du décor végétal qui constitue le pied-droit de la porte. Cet énorme animal est un dragon, comme le montrent son aspect terrifiant, son corps ondulant, ses pattes griffues, ses dents aiguës plantées dans un nœud de l'arbre. Il ne porte pas les traditionnelles ailes d'aigle ou de chauve-souris ni la queue de serpent.

30. — *Phénix* (l = 0,45 m), en haut et à droite de la porte du Crucifix, 21^e travée. Complément logique du Jugement dernier, le phénix, entouré de flammes, renaissant de ses cendres, est le symbole de la Résurrection. Il est identifiable par les flammes sur lesquelles il repose. C'est un oiseau couché, aujourd'hui décapité, aux plumes foliacées soigneusement nervurées, emboîtées en écailles. Il domine le blason de droite. Le phénix est un animal mythique qui, à l'approche de la mort, construit un nid de brindilles parfumées qui se consume sous l'effet de sa propre chaleur. Il renaît ensuite.

31. — *Coquilles du collier de l'Ordre de saint Michel* entourant le blason de droite, porte du Crucifix, 21^e travée. Il demeure 14 petites coquilles sur 16. Elles s'intercalent entre les nœuds du cordon du collier.

32. — *Démon terrassé par saint Michel* (l = 0,15 m), collier de droite, porte du Crucifix, 21^e travée. La croix pendante du collier se limite ici aussi à l'archange, jambes fléchies, bras levés, ailes déployées, corps vêtu d'une cuirasse, piélinant une forme renversée vaguement anthropomorphe.

33. — *Hermine* (h = 0,10 m), au-dessus de la porte du Crucifix, de part et d'autre de l'écu central, 21^e travée. Le mur est semé de 12 petites images triangulaires en croix à base élargie et crénelée. Elles rappellent le souvenir d'Anne de Bretagne. Il ne s'agit pas bien sûr d'animaux proprement dits, mais des mouchetures que l'on peut observer sur la fourrure de l'hermine.

34. — *Coquilles* du collier de l'Ordre de saint Michel, entourant l'écu central, porte du Crucifix, 21^e travée. Il ne demeure que la moitié des coquilles sur une trentaine environ.

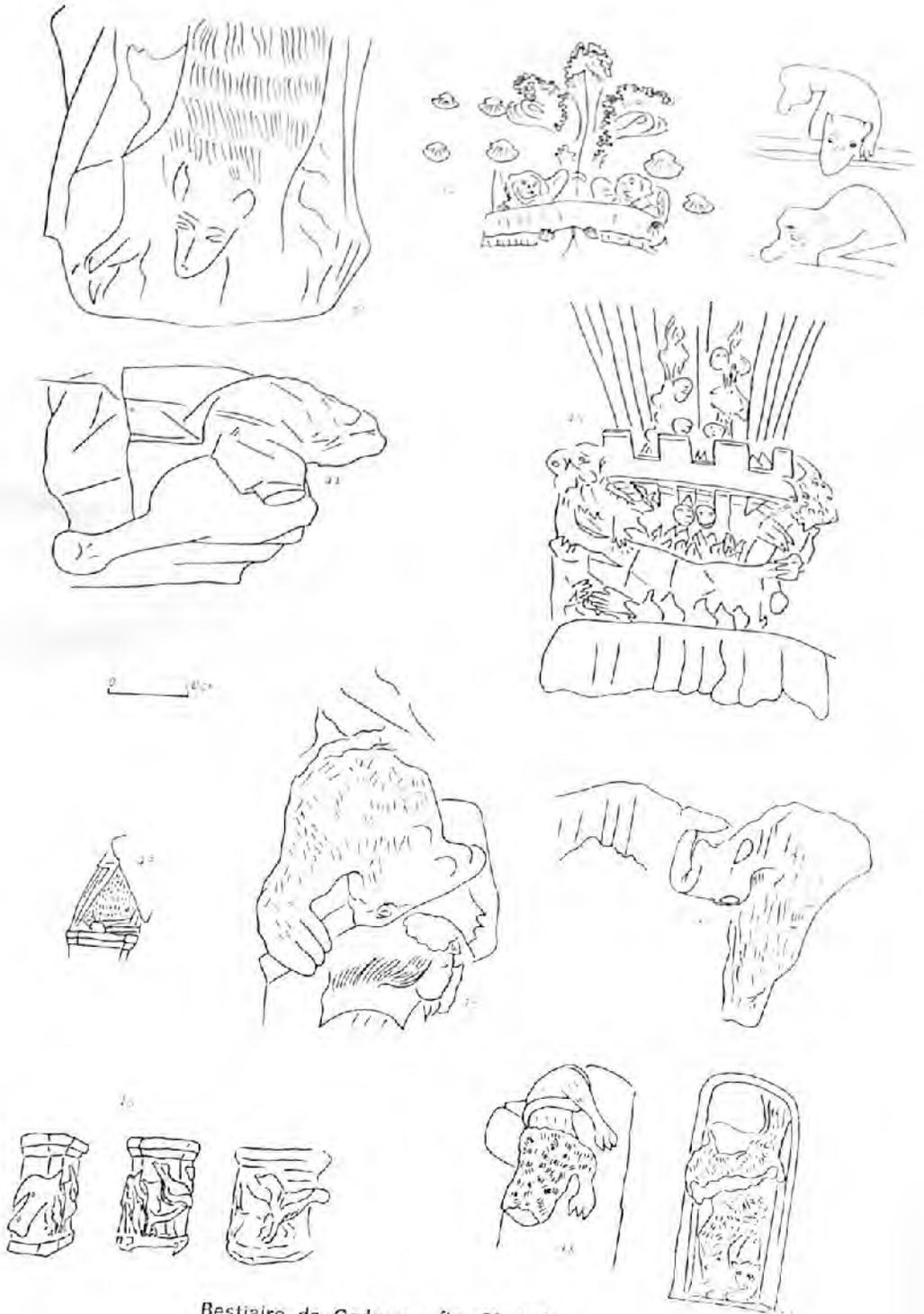
35. — *Démon* terrassé par saint Michel (l = 0,15 m), blason central, porte du Crucifix, 21^e travée. Saint Michel porte cuirasse et jambières, ailes déployées ; il frappe de son épée, aujourd'hui absente, un démon dont il maintient la tête de la main gauche.

36. — *Pélican* (l = 0,35 m), en haut et à gauche de la porte du Crucifix, 21^e travée. Pendant classique du phénix, il est le symbole de la Rédemption par la charité du Christ. Il s'immole pour nourrir ses petits, en ouvrant son flanc à coups de bec. Ici, aujourd'hui décapité, il apparaît debout sur son nid. Ses petits se pressent autour de ses pattes. Le pélican nourrit en réalité ses petits à l'aide de poissons qu'il a laissés macérer dans la poche membraneuse de son bec et qu'il régurgite devant eux. Pour vider cette poche, il appuie son bec sur sa poitrine qu'il souille de ces débris sanguinolents.

37. — *Coquilles* de l'Ordre de saint Michel, collier du blason de gauche, porte du Crucifix, 21^e travée. De même que pour les colliers entourant l'écu ne conserve plus qu'une dizaine de coquilles sur les 26 d'origine. Comme d'habitude, chaque coquille est placée entre deux nœuds du collier.

38. — *Démon* terrassé par saint Michel (l = 0,15 m), blason de gauche, porte du Crucifix, 21^e travée. De même que pour les trois autres colliers, la croix est réduite au motif central du médaillon. L'archange, corps et coudes cuirassés, ailes déployées, écrase la tête du démon de sa main gauche, comme sur le collier central de cette porte (n° 35). Le pommeau de l'épée demeure visible. Ce petit personnage, sans doute trop haut situé, n'a pas été brisé. Il a subi en revanche l'usure du temps. Il en va de même de ses homologues. Le démon est assez informe, mais sa silhouette anthropomorphe est conservée. Il est possible qu'il n'ait jamais été plus détaillé.

39. — *Carnivore* aux pieds d'un personnage (h = 0,25 m environ), statue décapitée du XV^e siècle conservée dans la 21^e travée; provenance exacte inconnue. Cette statue mutilée est actuellement appuyée contre le mur de la galerie (h = 0,95 m). Une abondante toison l'habille, serrée à la taille par une ceinture à boucle. Le vêtement est complété par un ample manteau que le personnage retient de la main droite. Il semble porter



Bestiaire de Cadouin : fig. 39 à 49.

un objet sur le bras gauche. Entre ses pieds se glisse un petit animal au museau pointu et aux oreilles dressées qui paraît bien être un chien. Cadouin ayant une vénération particulière pour Marie Madeleine, cette statue a été souvent considérée comme la représentation de la pécheresse, vêtue de ses seuls cheveux. Il semble préférable d'y voir un saint Jean-Baptiste, vêtu d'une peau velue, retenue par une ceinture. Ce précurseur au désert est volontiers représenté en compagnie d'un lion, mais un canidé ou un mouton l'accompagne parfois. Certaines statues du Périgord (que nous a signalées J. Secret) semblent bien correspondre à cette tradition (Chaleix, Angoisse et Thiviers).

40. — *Grandes coquilles* (h. de chacune = 0,10 m), au-dessus de la porte voisine de la porte du Crucifix, 21^e travée. Le mur est orné de 8 grandes coquilles de saint Jacques. Comme à l'accoutumée, elles sont nettement plus grandes que celles de saint Michel. Elles sont en outre élargies à leur base. Les unes et les autres rappellent ces pectinidés que les pèlerins rapportaient des rivages proches de Compostelle et du Mont Saint-Michel.

41. — *Animal fragmentaire* (l = 0,30 m), sur un pilier engagé, 21^e-22^e travée. Il demeure peu d'éléments de cette sculpture ornant un pilier : le tronc d'un personnage humain qui semble chevaucher un animal à fort cuisseau.

42. — *Chien* (h = 0,15 m), pilastre à droite du pilier d'angle, 21^e-22^e travée. Le long du petit pilastre est couché, tête en l'air, le corps plié en L, un petit animal, front et museau plissés, aux yeux minutieusement sculptés. Il ressemble avant tout à un chien dans une attitude familière. Il fait le pendant de l'animal 29 et se trouve, comme lui, près du sol.

43. — *Monstre animal* (l = 0,25 m), sur un pilier, côté préau, 22^e-23^e travée. Le registre inférieur représente la mort du mauvais riche. De part et d'autre du dais qui coiffe la scène, se détache un être monstrueux, actuellement très épaufré. Ici, à gauche, dans une masse de poils, se distinguent encore une énorme tête avec un œil et une oreille, un membre informe terminé par de gros doigts. L'animal semble représenté tête basse. A cause de ces caractères, il est souvent décrit comme un démon guellant l'âme du mauvais riche.

44. — *Vestige de monstre animal* (l = 0,25 m), sur le pilier, côté préau, 22^e-23^e travée. A droite du dais surmontant la scène de la mort du mauvais riche, il fait pendant au monstre précé-

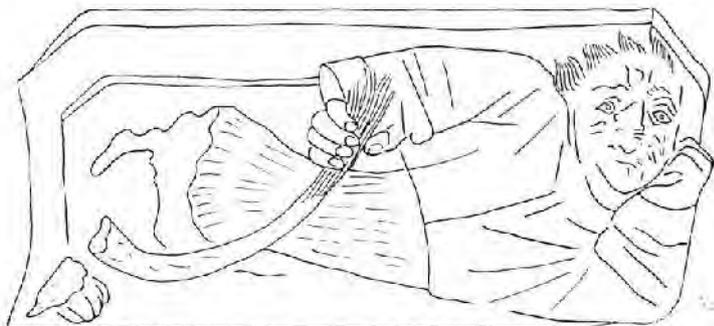
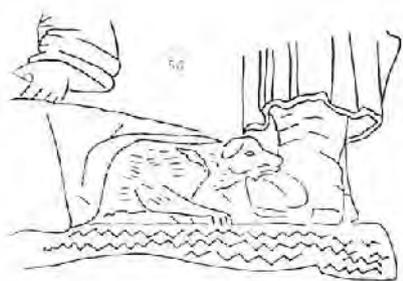
dent n° 43. C'est ici un calcaire blanc très friable qui a été particulièrement détérioré. Il ne demeure de ce monstre qu'un volume vertical tronconique, semblant recouvert de poils avec, en haut et à gauche, les restes d'une grosse tête au large mufle. Il semble s'agir d'un démon.

45. — *Démons aux griffes acérées* (l. de la scène = 0,35 m), sur le même pilier, côté préau, 22^e-23^e travée. Le registre supérieur de ce pilier porte le corps du mauvais riche, aujourd'hui décapité, brûlant dans les flammes de l'enfer. Deux êtres imaginaires, disposés symétriquement par rapport à la scène, le tourmentent. L'un lacère son bras droit, l'autre sa cuisse droite. La trace des griffures est représentée, dans le prolongement de leurs ongles, de façon très réaliste. L'action est en train de s'accomplir. Ces deux êtres, dont l'un semble porter une corne, ont des pattes griffues, des têtes horribles, décharnées, aux orbites et aux narines profondément creusées. Il s'agit très certainement de deux démons.

46. — *Six oiseaux* (l. des 3 faces = 0,05, 0,07 et 0,10 m) sur un pilier, 23^e-24^e travée. Les trois faces d'un petit balcon sont décorées d'oiseaux en relief. La face gauche est ornée d'un oiseau vu à plat ressemblant à une colombe. La face suivante porte 4 volatiles de profil aux pattes larges et bifides, à la tête dressée vers la gauche. Ils sont rangés par ordre de grandeur. La troisième face est ornée d'un seul oiseau de profil, suivant la file des 4 oiseaux précédents. Il est en train de marcher et ses pattes sont particulièrement épaissies avec des pieds très larges. Il s'agit là d'un motif décoratif, probablement sans valeur symbolique.

47. — *Torse velu* (h = 0,12 m), sur un pilier, 23^e-24^e travée, immédiatement au-dessus du balcon précédent. C'est le vestige d'un petit personnage au torse velu, ou mieux d'un singe portant une cape ou un manteau.

48. — *Lion tête en bas* (h = 0,20 m) sur un pilier, 23^e-24^e travée, immédiatement au-dessus du précédent. Un lion tête basse se détache du pilier. Il est très analogue à ses congénères qui encadrent la porte royale (n°s 7 et 8). Comme eux, il porte une abondante crinière faite de mèches en fort relief, de grosses pattes aux griffes acérées, une queue ramenée entre les deux postérieurs et enroulée autour du ventre. Le mufle de ce lion est détruit. Il est vraisemblable que ce lion est un rappel du combat de Samson.



Bestiaire de Cadouin : fig. 50 à 56.

49. — *Etre velu et chien* (h = 0,30 m), sur un pilier, 23^e-24^e travée. A la partie basse du pilier est une haute baie cintrée dans l'ouverture de laquelle apparaît un être bipède velu dont ne subsistent ni la tête ni les membres. Ce personnage évoque un être primitif ou simiesque. A ses pieds est couché un petit animal à museau pointu et oreilles fines qui est sans doute un chien ¹.

50. — *Deux chiens* léchant les pieds de Lazare (l = 0,20 m), pilier, 24^e-25^e travée. Lazare trouve un mauvais accueil auprès du mauvais riche qui prend son repas. Seuls deux chiens lui témoignent quelque sympathie. Ils soulèvent la nappe, sous laquelle ils s'étaient blottis, et viennent lui lécher les pieds en signe de compassion. Leurs poils sont représentés par de fines incisions. La tête de l'un d'eux fait aujourd'hui défaut. Ces deux animaux participent ici à une scène narrative immédiatement compréhensible.

51. — *Trois animaux* (h = 0,20), sur le pilier, 24^e-25^e travée. D'une baie rectangulaire, percée dans la partie basse du pilier, semblent s'échapper trois animaux au pelage lissé. Deux d'entre eux sont aujourd'hui décapités. La tête intacte évoque celle d'un canidé. Les griffes de l'un des deux autres semblent également appartenir à un carnivore. Ici encore ce sont sans doute trois chiens.

52. — *Animal simiesque* (h = 0,20 m), tout près des 3 animaux n° 51, sur le même pilier. A gauche des 3 chiens, s'ouvre une autre baie séparée de la précédente par une petite meurtrière à base élargie en cercle. Un animal velu, aujourd'hui méurphale, assis, s'y encastre. Son tronc est très allongé, son membre supérieur gauche est levé, semi-fléchi. Son bras droit est humanoïde et il paraît gratter son ventre de sa main. Cet animal est sans doute un singe.

53. — *Les compagnons de Job sur son fumier*, pilier, côté préau (l. de chacune des 3 faces du pilier = 0,30 m), 24^e-25^e travée. Les animaux participant à cette scène sont : 2 chiens, 5 pourceaux, 1 monstre velu, une douzaine de gros vers et 1 animal à longue queue. Le Patriarche Job est représenté demi-étendu sur un tas de fumier dont la réalité est rendue évidente

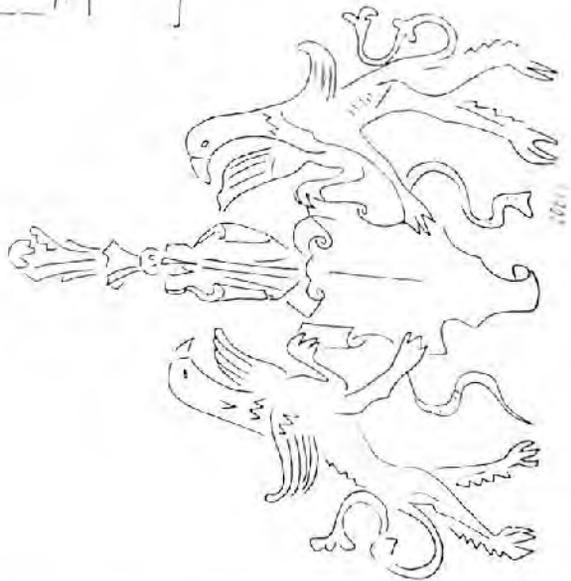
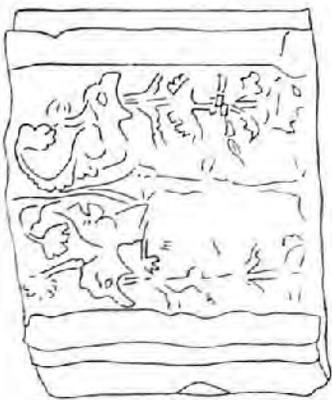
1. Une des 2 clefs de la 24^e travée représente le sacrifice d'Isaac. Son père, Abraham, dans une attitude très classique, lève un bras, armé du glaive, pour frapper Isaac. L'ange de l'Eternel arrête ce geste. On aperçoit, au côté du patriarche, la toison du bélier, retenu par les cornes dans un fourré, qu'il offrira en holocauste à la place de son fils. Ce détail nous a été signalé, il y a peu, par M^{lle} Delcros, guide et gardienne du cloître.

par la présence d'une faune abondante. Comme il est traditionnel, de gros vers, ayant l'aspect et la taille de serpents, rampent sur ses bras et sur ses jambes et à ses côtés. Enfonçant plus ou moins dans la fange sont 5 pourceaux au groin aplati et portant, détail classique, une ligne dorsale striée. Deux chiens, l'un couché, l'autre debout, ainsi qu'un animal à tête de lézard, à longue queue et au dos marqué d'incisions alignées, complètent ce bestiaire que l'imagier a voulu peu ragoûtant. L'animal aux allures de saurien est certainement un dragon fort semblable à d'autres figures du cloître. Il est ici dépourvu d'ailes. A gauche, dominant la scène, se trouve un énorme monstre velu, aujourd'hui acéphale, au pelage en mèches, aux pattes terminées par de redoutables griffes. Le Patriarche, éprouvé par Dieu, est assurément tombé dans la plus affreuse misère.

54. — *Lion terrassé par Samson* (l = 0,50 m), clef de voûte, 25^e travée. Le thème de Samson déchirant la mâchoire du lion devait revêtir une grande importance car il est représenté deux fois de façon parfaitement explicite dans le cloître de Cadouin (voir n° 8). Le lion, ici à la crinière finement sculptée en mèches, à la longue queue terminée par un toupet, sur un fond de décor végétal, est chevauché par Samson qui lui ouvre la gueule. Samson, barbu, a les cheveux retenus par une sorte de cordelière. C'est le thème traditionnel représenté de la façon la plus classique. Le lion, au masque impressionnant, est réputé fait par le créateur de piètre manière et quelque peu « faible de l'arrière-train ». L'individu prudent, qui veut dominer l'animal, c'est-à-dire les attraits du monde et de la chair, peut vaincre en attaquant par derrière.

55. — *Homme mangeant* (l = 0,40 m), console sur un pilier engagé, 25^e-26^e travée. Cette scène devait être explicitée par la tradition orale et une inscription sur le phylactère qui s'enroule sur la console. Il n'en demeure qu'un personnage à capuchon (moine ?) en train de ronger avec avidité une pièce de nourriture dans laquelle certains ont vu une aile de poulet aujourd'hui non identifiable.

56. — *Personnage à queue de lion* (l = 0,60 m), grande console, 26^e travée. C'est un très curieux personnage, au visage creusé de profondes rides, aux cheveux en courtes mèches, vêtu d'une blouse ou veste à manches longues. Il appuie son menton sur sa main gauche. Le bas de son corps, quelque peu effilé, semble couvert de poils lissés. Une cassure a fait disparaître la région fessière, mais il demeure une longue queue terminée par



Bestiaire de Cadouin : fig. 9 bis, 20 et 20 bis, 21, 57 à 59

une touffe évoquant une queue de lion, ainsi que le vestige d'une patte. Le personnage tient l'extrémité de l'appendice dans sa main droite. La queue du lion, sur le plan du symbole, est une image sexuelle masculine. La queue érigée du lion-homme de l'église de Saint-Julien-de-Serres, en Ardèche, est considérée comme très explicite (*Glossaire, Zodiaque*, p. 345). Peut-être pourrait-on voir, dans cette curieuse figure, un encouragement à observer le vœu de chasteté.

57. — *Gargouille* dont il ne subsiste que des pattes animales. Elle est décrite comme une tête de lion en 1878 (M.-A.B.). Il en va de même sur le dessin un peu complaisant publié par l'abbé Audierne en 1840 (Audierne, 1840, dépl. p. 73). 25^e-26^e travée.

58. — *Gargouille* en forme de tête d'animal fantastique (l = 1 m environ), à l'angle N.-E. du cloître. La tête est élargie par un rictus qui dégage les arcades dentaires. Le nez est un peu celui d'un félin, les arcades sourcilières sont très saillantes, simiesques. Les oreilles sont rondes. La toison est épaisse, faite de traits en chevrons. Les pattes paraissent avoir été griffues.

59. — *Gargouille* en forme de tête de canidé, 2^e-3^e travée. L'allure agressive de l'animal, gueule ouverte, oreilles pointues, ainsi que, surtout, la tradition, en font un loup, le loup de la grande forêt de la Bessède au sein de laquelle fut fondée l'abbaye de Cadouin en 1115.



Cloître de Cadouin : personnage tricéphale.

COMMENTAIRES

On dénombre, dans le cloître de Cadouin, 161 animaux sculptés environ. Ce total peut surprendre par son importance. Il s'agit en effet de petits animaux, parfois miniaturisés, dont un bon nombre n'apparaît pas au visiteur un peu pressé. Il convient de mettre à part, en outre, les petites coquilles de saint Michel (au nombre de 69) et les grandes de saint Jacques (8 coquilles), ainsi que les « hermines » (16 mouchetures), qui sont ici surtout des éléments symboliques ayant perdu toute animalité. Il en est de même pour la grande conque Renaissance (n° 21). Il ne demeure alors que 94 animaux environ.

Les oiseaux viennent en tête, représentés par : 6 oiseaux d'espèce difficile à identifier; 2 volailles; 1 phénix; 1 pélican accompagné de 3 ou 4 petits; 1 aigle; et 2 oiseaux symboliques qu'ajouteront les sculpteurs de la Renaissance. Les canidés sont aussi nombreux : 13 figurations auxquelles s'ajoute le « loup » de la forêt de la Bessède (gargouille n° 59). Les vers ronds sont également au nombre d'une douzaine mais ils se cantonnent au fumier du pauvre Job. Les lions comptent 6 représentants (dont 2 mis à mal par Samson); peut-être peut-on ranger dans cette catégorie les 2 « lions » (?) ailés qui encadrent le blason de Pierre de Gaing et une autre figure à touffe de poils à l'extrémité de la queue (n° 27). On dénombre ensuite 6 singes ou personnages simiesque, 5 pourceaux (en compagnie de Job sur son fumier), 4 animaux aux allures de félins (?), 2 escargots, 1 agneau divin atypique, 1 chauve-souris probable et 2 animaux trop fragmentaires pour permettre une identification (l'un, n° 27, est peut-être un lion). Fait très remarquable, on n'observe qu'un seul être composite ou animal hybride : le personnage à queue de lion n° 56.

Les animaux fantastiques sont en définitive très conventionnels : 5 dragons aux allures de sauriens, dont 2 aptères, 1 dragon sans queue ni ailes (peut-être en raison du caractère contraignant du support), 3 monstres animaux mal analysables. Les monstres nés de l'imagination des sculpteurs romans ont fait place à des animaux bien honnêtes et à des monstres ne s'écartant pas des normes traditionnelles. La Renaissance enrichit le cloître de 2 griffons très hiératiques. Les démons anthropomorphes apparaissent réduits, sans doute volontairement, à des silhouettes floues sans grands détails. Ils sont au nombre de 8, dont 4 ont maille à partir avec saint Michel sur le collier de l'Ordre. Pour clore cette énumération des étrangetés, mention-

nous 3 fous à bonnet et le tricéphale qui pourrait être une « trinité du Mal ».

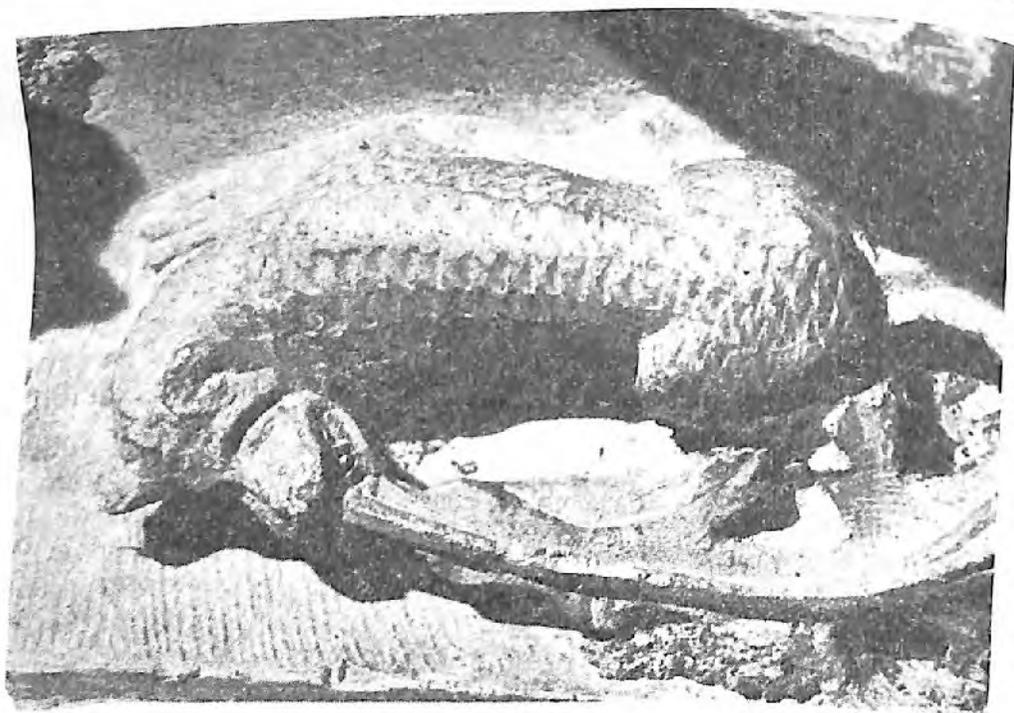
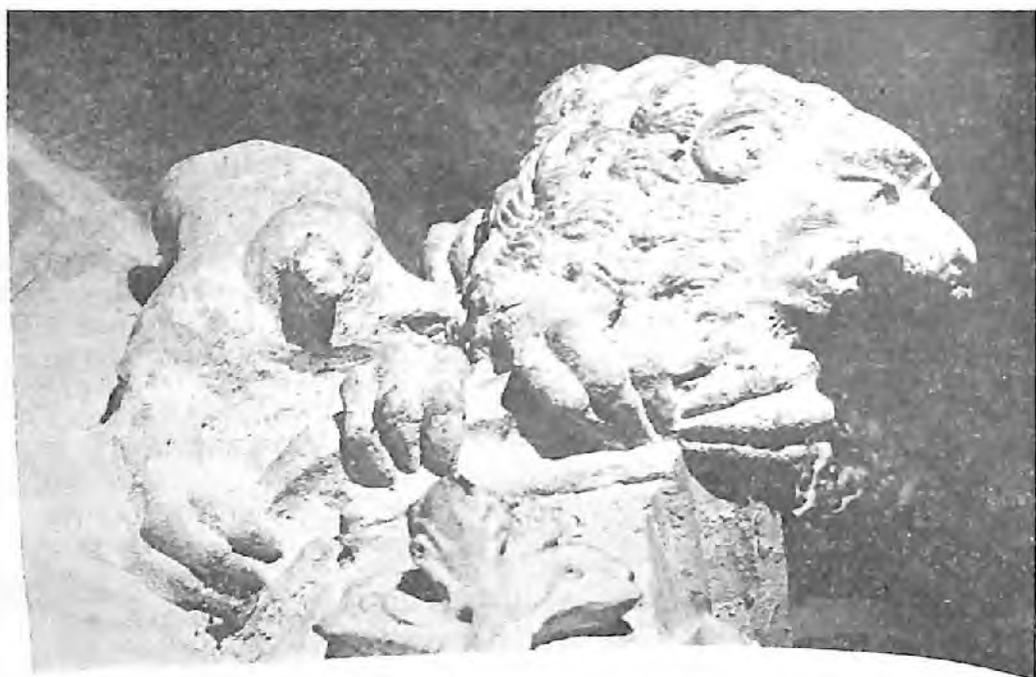
Quelques animaux occupent une place de choix, témoignant de leur grande résonance symbolique : le lion de Samson, l'aigle et le lion du Tétramorphe, l'agneau divin, le pélican et le phénix. Des clefs pendantes, une place au-dessus d'une porte ou le long de son jambage leur sont réservées. Les autres animaux, au contraire, ont un rôle d'ornement et se font discrets au point de passer inaperçus. Ils constituent comme des clins d'œil à l'observateur attentif, au Bernardin fréquentant chaque jour le cloître. Ils se cachent en effet volontiers dans les arabesques du feuillage exubérant ou dans les détails d'une scène complexe. Il en va ainsi des escargots, des chiens, des dragons et des horribles compagnons de Job. Bien souvent la ou les raisons de leur présence en ces lieux échappent. Il y a peut-être là un sens symbolique profond ou quelque anecdote perdue. Mais souvent ils paraissent être nés de la fantaisie de l'imagier, héritage des sculpteurs de l'époque romane.

La situation de certains animaux semble parfois n'être pas due au simple hasard : ainsi les dragons à la gauche du siège de l'abbé, le phénix et le pélican côte-à-côte, la chauve-souris (ou le dragon ailé de face) en pénitence sous le siège du lecteur, les lions sur les pieds-droits des portes. Bêtes et monstres, lorsqu'ils s'associent à une scène, semblent plus faire acte de présence que participer directement à l'action. Certains font exception et un mouvement les anime. Les chiens léchant les pieds de Lazare, les démons déchirant à belles griffes le corps du mauvais riche témoignent de ce souci d'animation.

La plupart des animaux sont traités avec une certaine recherche de réalisme anatomique. Mais certains artifices sont utilisés quelle que soit l'espèce. On s'étonne ainsi que les griffes des lions soient très semblables à celles des chiens ou aux serres de l'aigle. Il en va de même dans le cloître de Cahors.

Ce sont des animaux de tous les jours, à l'exception des lions et de l'aigle symboliques. Les singes sont les seuls animaux exotiques et le cloître ne comporte qu'un hybride sans doute chargé de sens symbolique. L'histoire de Jonas est racontée en l'absence de la baleine. Certaines espèces font curieusement défaut (bovidés, cervidés, sangliers...) dans cette abbaye de la forêt de la Bessède, mais de nombreuses sculptures ont disparu.

Aux trouvailles des imagiers romans succède, à l'époque gothique, une faune plus réaliste et de petite taille, sans carac-



Bestiaire de Cadouin : lion et chien n° 7, chien n° 13.

lères très originaux. La Renaissance met en place des animaux héraldiques. Cadouin est un bon exemple de cette évolution.

Brigitte et Gilles DELLUC.

BIBLIOGRAPHIE

- AUDIERNE, Abbé (1840). *Abbaye de Cadouin, Annales agricoles et littéraires de la Dordogne*, I, p. 28-45 et p. 73-88, 2 pl.
- BEAUREGARD, A.-M. (1878). *Le Guide du pèlerin au saint suaire de Cadouin*, Périgueux, Cassard, 629 p.
- BEIGBEDER O. (1969). *Lexique des symboles, Zodiaque*, 434 p., 155 fig.
- CHAMPEAUX, G. de et STERCKX, dom S. (1972). *Le monde des symboles, Zodiaque*, 480 p. 209 fig., 174 pl.
- CHEVALIER, J. et GEERBRANDT, A. (1969). *Dictionnaire des symboles*, Paris, Laffont, 844 p. ill.
- DEBIDOUR, V.-H. (1961). *Le bestiaire sculpté du Moyen Age en France*, Paris, Arthaud, 413 p., 480 photos, 5 pl.
- DELLUC, G. et SECRET, J. (1965). *Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord*, 67 p., 32 photos de J. Lagrange, 1 plan et 1 carte de G. Ponceau, Périgueux, Fanlac.
- DELLUC, B et G. (1974). Cadouin, in : *Le Périgord vu par Léo Drouyn*, Edition du Centenaire de la Société historique et archéologique du Périgord, Périgueux, p. 69-77 avec 3 dessins de L. Drouyn et 1 plan de G. Ponceau.
- LEROI-GOURHAN, A. (1943). *Documents pour l'art comparé de l'Eurasie septentrionale*, Paris, Les Editions d'art et d'histoire, 97 p., 366 fig.
- ROBERT-DELAGRANGE (1912). *Cadouin, histoire d'une relique et d'un monastère*, 184 p., ill., carte et plans.
- ROUDIÉ, P. (1959). L'activité d'un atelier de sculpture dans les vallées de la Dordogne et du Lot : Carennac, Cadouin, Cahors (XV^e-XVI^e siècles), in : *La Dordogne et sa région*, Fédération historique du Sud-Ouest, Actes du XI^e Congrès de Bergerac, 10-11 mai 1958, p. 153-161, 4 fig.
- SECRET, J. (1957). Une « Trinité » tricéphale dans le cloître de Cadouin. *Bull. de la Société hist. et arch. du Périgord*, 34, p. 178-180, 1 fig.
- SECRET, J. (1976). *L'art en Périgord*, Périgueux, Office départemental de Tourisme de la Dordogne, 171 p., 307 fig.
- X. (1972). *Anges et démons, Zodiaque*, 200 p., 79 pl.
- XX. (1977). *Bestiaire roman, Zodiaque*, 200 p., 80 pl.

Les abjurations dans les paroisses de la Cone et de Gabanelle de 1679 à 1687

L'étude du nombre des nouveaux convertis, c'est-à-dire des protestants qui sont venus au catholicisme pendant la période allant de 1675 à 1690 environ, a donné lieu à divers travaux, et en particulier à un essai de synthèse dû à Jean Orcibal¹. Mais cette question reste encore mal connue, en particulier pour le Périgord, et les chiffres avancés, parfois depuis très longtemps, nous paraissent devoir faire l'objet d'études minutieuses, de façon à tenter de connaître avec précision quelle était la situation religieuse exacte de la vallée de la Dordogne, fief traditionnel du protestantisme dans notre région².

Et il nous apparaît que la meilleure façon d'y parvenir est d'avoir recours à la source la plus précise qui puisse être, les registres d'abjurations³ eux-mêmes, ou plus exactement les registres de baptêmes catholiques sur lesquels les curés notaient au jour le jour les abjurations qui avaient eu lieu dans leurs paroisses. Certes, cette source est sans doute d'un maniement difficile. Tous les registres de baptêmes n'ont pas été conservés pour la période considérée, peut-être aussi des registres spéciaux d'abjurations ont-ils été tenus dans certaines paroisses ou par les prêtres chargés par certains évêques de

1. Jean ORCIBAL, *Etat présent des recherches sur la répartition géographique des « nouveaux catholiques » à la fin du XVII^e siècle* (Paris, 1948).
2. Cf. notre « Etude sur l'état des églises du Périgord en 1687 et sur le nombre des nouveaux convertis », dans *B.S.H.A.P.*, t. CIII (1976), pp. 107 à 132.
3. L'abjuration est un acte solennel par lequel on répudie, pour en embrasser une autre, la religion jusqu'alors pratiquée. Dans la langue usuelle fortement marquée par l'empreinte du catholicisme, ce mot signifie plus particulièrement le passage d'une religion quelconque à la religion catholique, apostolique et romaine. Certains protestants parlent d'apostasie en ce qui concerne les abjurations du XVII^e siècle. Ils ont canoniquement tort, car l'apostasie *a fide* est un abandon volontaire et complet de la foi de la part de ceux qui ont été faits membres de l'Eglise par le baptême. En devenant catholique romain, le réformé (ou vice-versa) n'abandonne pas la foi, il devient simplement hérétique vis-à-vis de la confession qu'il abandonne. D'ailleurs le terme d'apostat ne s'appliquerait que difficilement aux réformés du XVII^e siècle, et il conviendrait mieux — sous les réserves marquées ci-dessus — de parler de *lapsi*, c'est-à-dire ayant renié par contrainte, sous la menace ou le tourment des supplices.

constater les abjurations, d'où le risque d'être interprété. Enfin ce travail est susceptible d'être long et ses résultats d'interprétation difficile. Il nous paraît néanmoins mériter d'être tenté.

Il aurait été certainement significatif d'étudier cette question à Bergerac même, à partir des registres paroissiaux de Saint-Jacques et de la Madeleine. L'ampleur de la tâche, et surtout le désir de mettre au point une méthode, nous ont fait préférer d'étudier deux paroisses suburbaines, aujourd'hui disparues : celle de la Cone ⁴, rattachée à la commune de Bergerac, et celle de Gabanelle ⁵, rattachée à la commune de Saint-Laurent-des-Vignes, toutes deux relevant du diocèse de Sarlat. Il s'agit là de deux paroisses rurales, à la population peu nombreuse, généralement de condition modeste, dont nous sommes sûrs que les registres paroissiaux ont été conservés dans leur totalité. La présente étude ne portera donc que sur un groupe restreint, mais qu'elle appréhendera en sa totalité ⁶. Travail préliminaire, qui devra être ultérieurement intégré dans un autre plus vaste, elle ne prétend donner aucune explication. Elle se veut analytique, se contentant de constater un phénomène.

Paroisse Notre-Dame de la Cone.

Les registres paroissiaux nous donnent, pour les années 1680 à 1687 ⁷, un total de 101 convertis :

1680	1681	1682	1683	1684	1685
2	4	7	2	3	83

4. Ou la Conne. Sur la rive gauche de la Dordogne, au S.S.E. de Bergerac, confrontant à l'E. à la paroisse de Cours-de-Piles, au S. à celle de Saint-Naixent, à l'O. à la paroisse de Saint-Christophe. Les registres paroissiaux de la Cone sont conservés de nos jours aux Archives municipales de Bergerac.
5. Saint-Sernin de Gabanelle, sur la rive gauche de la Dordogne, au S.O. de Bergerac, confrontant à l'E. aux paroisses de la Madeleine et de Saint-Christophe, au S. à la paroisse de Saint-Laurent-des-Vignes, et à l'O. à la paroisse de Monteil. Les registres paroissiaux de Gabanelle sont conservés aux Archives municipales de Bergerac.
6. En réalité, ce groupe n'est pas appréhendé en sa *totalité* parce que les Réformés de ces deux paroisses ont pu aller abjurer dans des paroisses voisines, et il conviendra de reprendre la question lorsque des études identiques auront été menées pour l'ensemble des paroisses de la vallée de la Dordogne.
7. Nous n'avons trouvé trace pour la Cone d'aucune abjuration antérieure à 1680, ni postérieure à 1685.

Les abjurations dans les paroisses de la Cone et de Gabanelle de 1679 à 1687

L'étude du nombre des nouveaux convertis, c'est-à-dire des protestants qui sont venus au catholicisme pendant la période allant de 1675 à 1690 environ, a donné lieu à divers travaux, et en particulier à un essai de synthèse dû à Jean Orcibal¹. Mais cette question reste encore mal connue, en particulier pour le Périgord, et les chiffres avancés, parfois depuis très longtemps, nous paraissent devoir faire l'objet d'études minutieuses, de façon à tenter de connaître avec précision quelle était la situation religieuse exacte de la vallée de la Dordogne, fief traditionnel du protestantisme dans notre région².

Et il nous apparaît que la meilleure façon d'y parvenir est d'avoir recours à la source la plus précise qui puisse être, les registres d'abjurations³ eux-mêmes, ou plus exactement les registres de baptêmes catholiques sur lesquels les curés notaient au jour le jour les abjurations qui avaient eu lieu dans leurs paroisses. Certes, cette source est sans doute d'un maniement difficile. Tous les registres de baptêmes n'ont pas été conservés pour la période considérée, peut-être aussi des registres spéciaux d'abjurations ont-ils été tenus dans certaines paroisses ou par les prêtres chargés par certains évêques de

1. Jean ORCIBAL, *Etat présent des recherches sur la répartition géographique des « nouveaux catholiques » à la fin du XVII^e siècle* (Paris, 1948).
2. Cf. notre « Etude sur l'état des églises du Périgord en 1687 et sur le nombre des nouveaux convertis », dans *B.S.H.A.P.*, t. CIII (1976), pp. 107 à 132.
3. L'abjuration est un acte solennel par lequel on répudie, pour en embrasser une autre, la religion jusqu'alors pratiquée. Dans la langue usuelle fortement marquée par l'empreinte du catholicisme, ce mot signifie plus particulièrement le passage d'une religion quelconque à la religion catholique, apostolique et romaine. Certains protestants parlent d'apostasie en ce qui concerne les abjurations du XVII^e siècle. Ils ont canoniquement tort, car l'apostasie *a fide* est un abandon volontaire et complet de la foi de la part de ceux qui ont été faits membres de l'Eglise par le baptême. En devenant catholique romain, le réformé (ou vice-versa) n'abandonne pas la foi, il devient simplement hérétique vis-à-vis de la confession qu'il abandonne. D'ailleurs le terme d'apostat ne s'appliquerait que difficilement aux réformés du XVII^e siècle, et il conviendrait mieux — sous les réserves marquées ci-dessus — de parler de *lapsi*, c'est-à-dire ayant renié par contrainte, sous la menace ou le tourment des supplices.

constater les abjurations, d'où le risque d'être incomplets. Enfin ce travail est susceptible d'être long et ses résultats d'interprétation difficile. Il nous paraît néanmoins mériter d'être tenté.

Il aurait été certainement significatif d'étudier cette question à Bergerac même, à partir des registres paroissiaux de Saint-Jacques et de la Madeleine. L'ampleur de la tâche, et surtout le désir de mettre au point une méthode, nous ont fait préférer d'étudier deux paroisses suburbaines, aujourd'hui disparues : celle de la Cone ⁴, rattachée à la commune de Bergerac, et celle de Gabanelle ⁵, rattachée à la commune de Sarlat-Laurent-des-Vignes, toutes deux relevant du diocèse de Sarlat. Il s'agit là de deux paroisses rurales, à la population peu nombreuse, généralement de condition modeste, dont nous sommes sûrs que les registres paroissiaux ont été conservés dans leur totalité. La présente étude ne portera donc que sur un groupe restreint, mais qu'elle appréhendera en sa totalité ⁶. Travail préliminaire, qui devra être ultérieurement intégré dans un autre plus vaste, elle ne prétend donner aucune explication. Elle se veut analytique, se contentant de constater un phénomène.

Paroisse Notre-Dame de la Cone.

Les registres paroissiaux nous donnent, pour les années 1680 à 1687 ⁷, un total de 101 convertis :

1680	1681	1682	1683	1684	1685
2	4	7	2	3	83

4. Ou la Cone. Sur la rive gauche de la Dordogne, au S.S.E. de Bergerac, confrontant à l'E. à la paroisse de Cours-de-Piles, au S. à celle de Saint-Naixent, à l'O. à la paroisse de Saint-Christophe. Les registres paroissiaux de la Cone sont conservés de nos jours aux Archives municipales de Bergerac.
5. Saint-Sernin de Gabanelle, sur la rive gauche de la Dordogne, au S.O. de Bergerac, confrontant à l'E. aux paroisses de la Madeleine et de Saint-Christophe, au S. à la paroisse de Saint-Laurent-des-Vignes, et à l'O. à la paroisse de Montviel. Les registres paroissiaux de Gabanelle sont conservés aux Archives municipales de Bergerac.
6. En réalité, ce groupe n'est pas appréhendé en sa *totalité* parce que les Réformés de ces deux paroisses ont pu aller abjurer dans des paroisses voisines, et il conviendra de reprendre la question lorsque des études identiques auront été menées pour l'ensemble des paroisses de la vallée de la Dordogne.
7. Nous n'avons trouvé trace pour la Cone d'aucune abjuration antérieure à 1680, ni postérieure à 1685.

L'année 1685 se répartit ainsi :

mars	1
avril	2
mai	1
août	79

Notons que les conversions du mois d'août se concentrent sur deux jours : le 28, 4 (enfants d'une même famille, de 11 à 15 ans) ; le 29, 75.

Les chiffres ci-dessus sont d'ailleurs incomplets. En effet, le 29, jour de grande presse, le prêtre qui tenait le registre a par deux fois omis d'entrer dans les détails, se contentant d'inscrire : Jean Guiot, le jeune, pêcheur, 45 ans, pour lui et toute sa famille ; Jean Sergenton, laboureur, 50 ans ; Simone Cot, 45 ans, sa femme, et leur famille.

Le total des abjurations s'établit donc à 105-106 personnes.

Paroisse de Saint-Sernin de Gabanelle.

Les registres paroissiaux nous donnent, pour les années 1679 à 1687, un total de 219 convertis :

1679	1680	1681	1682	1683	1684	1685	1686	1687
1	0	0	15	36	0	165	1	1

L'année 1683 se répartit ainsi :

janvier	10
mars	21
avril	4

Et l'année 1685 :

février	17
mars	2
avril	1
mai	3
août	140
	(dont 1 le 29, et 139 le 30)
septembre	1

Les abjurations dans le temps.

L'examen des tableaux ci-dessus est significatif en ce qui concerne les abjurations dans le temps. On relève en effet deux périodes bien tranchées : celle des 29 et 30 août 1685, qui vit des abjurations massives ; celle de 1679 à 1687 (à l'exception des deux journées ci-dessus) où les abjurations sont sporadiques, rares et concernant en grande partie des personnes étrangères aux deux paroisses.

1. — *Période de 1679 à 1687.* En ce qui concerne la Cone, il convient de noter que les abjurations des habitants de la paroisse ne commencent qu'assez tardivement et se déroulent assez lentement : 0 en 1680⁸ ; 1 en 1681⁹ ; 5 en 1682 ; 1 en 1683 ; 1 en 1684 ; 2 en 1685 avant la grande fournée.

Le processus n'est guère plus rapide à Gabanelle : 11 en 1679 ; 0 en 1680 et 1681 ; 9 en 1682 ; 0 en 1684 ; 10 en 1685 avant la grande fournée ; 1 en 1686 ; 0 en 1687.

2. — *Période des 29 et 30 août 1685.* Le mouvement s'accélère le 29 août 1685 à la Cone, le 30 août à Gabanelle, et ce pour des raisons évidentes de contraintes physiques. Nous som-

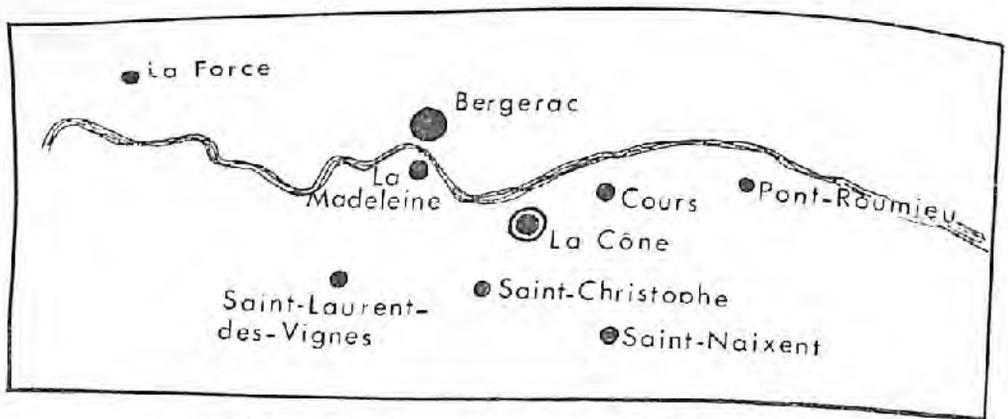
8. Si l'on excepte celle de Jeanne Chavera, 18 ans, originaire de Cours, mais habitant la Cone.

9. A moins qu'on y ajoute celle de Jeanne Gody, 30 ans, originaire de la Cone, mais habitant la Force.

mes en effet en pleine « dragonnades »¹⁰, et les abjurations qui ont lieu ces jours-là apparaissent comme dues à la soldatesque. La lecture des registres donne l'impression d'une vaste opération de police rabattant les protestants vers l'église dans laquelle, ahuris et apeurés, ils sont sur le champ immatriculés comme ayant abjuré par un prêtre tenant la plume sous la dictée rapide d'un de ses collègues ou d'un quelconque officier. Le désordre des actes, l'écriture cursive ne laissent aucun doute sur ce point.

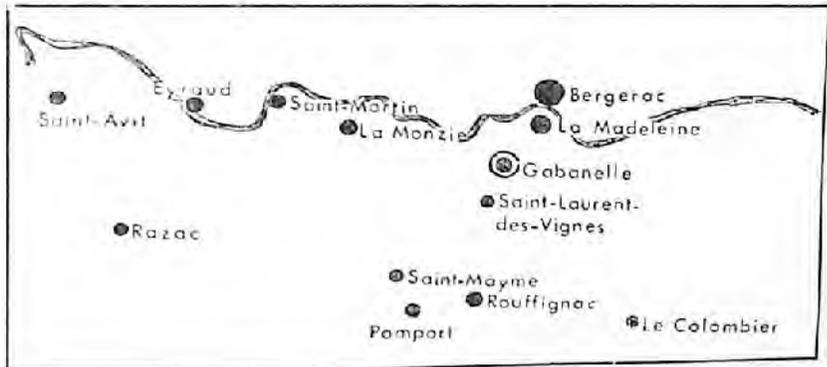
Les abjurations dans l'espace.

Nous sommes mal renseignés, et il conviendra de revenir ultérieurement sur cette question, sur la façon dont les abjurations se déroulaient¹¹, sur l'autorité religieuse qui en était chargée et sur les lieux où les candidats à l'abjuration devaient abjurer. Contentons-nous de relever ici que de nombreux protestants étrangers aux deux paroisses abjurèrent à la Cone et à Gabanelle (cf. cartes). Ce phénomène est même particulièrement marqué dans la période antérieure au 29 août 1685 où l'on note pour la Cone 10 abjurants étrangers à la paroisse (sur 22) et 48 pour Gabanelle (sur 64).



Origine géographique des abjurants à la Cone.

10. L'utilisation des troupes pour amener les réformés à se convertir, les fameuses « dragonnades », n'a pas fait pour le Bergeracois l'objet d'une étude systématique. Cf. *Juradas de Bergerac*, t. X (1671-1688), en particulier pp. 346 à 359, qui donnent d'importants renseignements sur le nombre des troupes utilisées dans la région.
11. En particulier si l'on abjurait en famille, ou si chaque membre d'une famille abjurait individuellement dans la même paroisse ou dans des paroisses différentes. Le seul exemple de la Cone et de Gabanelle n'est pas suffisant pour se prononcer définitivement.



Origine géographique des abjurants à Gabanelle

La répartition géographique de ces étrangers aux deux paroisses est intéressante. Le pôle d'attraction de la Cone n'est guère étendu, il ne s'étend qu'à l'actuel canton de Bergerac (plus un abjurant originaire de la Force). Celui de Gabanelle est plus important : il recouvre en effet outre le canton de Bergerac, ceux de Sigoulès, d'Issigeac et de la Force. On ne peut néanmoins en tirer aucune conclusion, les raisons qui incitaient certains à aller abjurer dans telle ou telle paroisse n'apparaissant pas clairement.

*
**

Cette étude est trop fragmentaire pour présenter un intérêt général. Telle quelle, elle nous fournit néanmoins des chiffres : 105 abjurants à la Cone, 219 à Gabanelle, dont respectivement 92 et 151 originaires des dites paroisses. Des études sur les paroisses voisines permettront de compléter ces chiffres en y ajoutant ceux qui sont allés abjurer ailleurs, de façon à serrer de plus près le nombre exact des abjurants. Mais il ne faut pas se cacher que ces chiffres, aussi intéressants qu'ils soient en ce sens qu'ils nous donnent une image assez exacte du nombre des réformés de la Cone et de Gabanelle, ne prendront toute leur signification que lorsque nous posséderons des chiffres sur la population catholique desdites paroisses avant les abjurations, de façon à connaître la force relative de chacune des deux religions. Et cette étude démographique est certainement difficile à réaliser, et sera assurément très longue à mener !

Jean VALETTE.

Sur les bustes-reliquaires de Saint-Romain près Thiviers et d'Excideuil

L'église de Saint-Romain, près de Thiviers, est moins connue par son architecture que par son retable. Celui-ci, classé monument historique en 1914, est un remarquable spécimen de l'art franciscain. Ses bas-reliefs et ses statuettes disent la gloire des saints franciscains : François d'Assise, sainte Claire, les saints Bonaventure, Louis d'Anjou, Antoine de Padoue ¹. Avec ce retable de la fin du XVII^e s., ont été classés deux bustes-reliquaires de saintes indéterminées en bois polychromé et doré, posés sur des coffrets ayant contenu des reliques (H : 0 m 75). L'une des saintes est vêtue d'une tunique plissée, assez décolletée; son visage, peu expressif, est encadré de cheveux noirs sous une sorte de coiffure faite d'un voile replié; sa main droite s'appuie sur son cœur, son bras gauche est tendu en avant. L'autre sainte est vêtue d'une robe plissée, sous un surcot de fourrure. Son visage est assez banal, sous une chevelure châtain clair portant une espèce de couronne de feuillage. Ses bras sont demi-nus; le gauche s'appuie sur la poitrine et porte une palme; le droit, tendu, porte une espèce de flèche ou de baguette. Quant aux coffrets, ils sont agrémentés de chutes de feuillage, de perles et, à l'avant, des lunettes ovales, inscrites dans des rinceaux, laissaient apercevoir les reliques. On peut, évidemment, se demander quelles étaient les saintes ainsi représentées, et quelles reliques contenaient les coffrets.

Or, il se trouve qu'une pièce d'archives conservée dans les *Cartons verts* de l'Evêché de Périgueux ² évoque une recension des reliques que contiennent ces bustes-reliquaires. Nous donnons cette pièce intégralement, nous contentant d'en rajeunir légèrement l'orthographe.

« Aujourd'hui, 13^e jour de juillet 1822, nous soussigné, prêtre desservant la succursale de Saint-Pierre-ès-liens de Négrondes, canton de Savignac - les - Eglises, archiprêtre de

1. F. DURIEUX, *Trois retables franciscains*, B.S.H.A.P., 1953, p. 139.

2. La pièce nous a été aimablement communiquée par notre ami le P. Pommarède, que nous remercions de sa courtoisie.

Périgueux, nous sommes transporté au bourg de Saint-Romain, annexe de Saint-Jean-de-Cole, canton de Thiviers, archiprêtre de Nontron, en vertu d'une commission de Monseigneur l'Evêque, datée du 9 courant, signée Dumaine, Vic. Gal, laquelle commission nous avons acceptée avec respect et soumission; qui nous enjoint de constater l'état et authenticité d'une portion de reliques qu'on lui a annoncé être placées sur l'autel de l'église et exposées à la prophanation (*sic*) publique.

Y étant arrivés, accompagnés de M. le Curé de St-Jean que nous avons appelé à cet effet, nous avons fait avertir les principaux habitants du bourg, au nombre desquels s'est trouvé l'adjoint à la mairie de cette commune. Et étant entrés dans



Saint-Romain près Thiviers, Bustes-reliquaires (Photo J. Secret).

l'église, nous nous sommes revêtus d'un surplus et étole, fait allumer les cierges, et après avoir fait notre prière et salué la Croix, avons lu aux assistants notre commission et l'exposé qui y était joint. Et tenant toujours en main ledit exposé, nous avons reconnu les deux statues mentionnées, placées l'une du côté de l'Épître, et l'autre du côté de l'Évangile.

Nous étant approchés de la première, avons vu avec douleur qu'elle ne contenait aucune relique. Mais avons remarqué

des liens de rubans attachés au bois, en forme d'anneaux, qui dénotent qu'il y en avait eu. Nous nous sommes ensuite approché de la seconde et y avons vu une portion considérable d'os, tout d'une pièce, qui nous a paru être (un) morceau d'os de la jambe, attaché au bois par deux liens de ruban, avec cette inscription : S. FORTUNAT, MART. Y avons également remarqué d'autres morceaux de rubans qui annonçaient y en avoir eu d'autres. Et avons ensuite scrupuleusement examiné tout le reste de l'autel, excepté le tabernacle dont on n'a pas pu trouver la clef, sans avoir pu découvrir autre chose.

Sur ces entrefaites, est arrivé un autre des principaux et c'est le même qui, en 1791, acheta, fit transporter et placer cet autel, qui appartenait à l'église des Cordeliers, et non pas des Récollets, comme le porte l'exposé de M. Dujarric ; qui nous a dit avoir fait emballer et pris un soin particulier de ces deux bustes, à cause des saintes reliques qu'il savait contenir. Et qu'ils s'étaient trouvés et avaient été placés intacts, même jusqu'aux verres qui les fermaient, quoique le chariot qui les portait eût versé, ce qu'il avait attribué à la vertu des saintes reliques.

Ayant demandé aux assistants s'ils n'avaient pas entendu quelqu'un parler de ces reliques, et s'ils ne soupçonnaient pas qui pourrait les avoir prises, ont répondu que non. Et avons clos le présent procès-verbal les jour, mois et an que dessus. Bort, desservant de Négrondes ».

Quelques renseignements nous sont donnés par ce texte. Nous apprenons tout d'abord qu'après la Révolution et les déprédations commises dans les églises, l'évêque de Périgueux éprouva tout naturellement le besoin de faire une recension générale des reliques qui pouvaient subsister (par exemple, le bras-reliquaire de saint Siméon existait et existe encore en l'église de Négrondes ; il a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 24-1-1974, mais en fait, il contient... une relique de saint Grégoire). Deuxième remarque, Saint-Romain était alors une annexe de Saint-Jean-de-Cole ; devenue paroisse, elle a été ensuite jumelée avec Saint-Clément. Troisième remarque : la présence de la relique de saint Fortunat martyr. Il s'agit sans doute de Fortunat de Valence (ou de Charlieu), disciple de saint Irénée, martyrisé au III^e siècle. A ce sujet, aucune indication ne peut être fournie par le patronage de l'église de Saint-Romain, le retable étant de provenance extérieure. En fait, on aurait aimé que cette provenance fût

exprimée clairement ; or, le texte spécifie seulement qu'il appartenait à l'église des Cordeliers, et non des Récollets, mais sans préciser dans quelle ville ! La ville de Thiviers n'ayant possédé qu'un couvent de Récollets³, il est à peu près certain que ce retable provenait des Cordeliers de Nontron⁴.



Excideuil. Bustes-reliquaires. (Photo M. H.).

On peut faire une quatrième remarque : la présence, pour encadrer ce retable franciscain, de deux bustes-reliquaires. Or, il en est de même en l'église d'Excideuil, qui conserve un très remarquable retable franciscain provenant de la chapelle des Cordeliers d'Excideuil⁵. Et les bustes-reliquaires d'Excideuil⁶ ressemblent étrangement à ceux de Saint-Romain sinon par leur style, du moins par leur conception d'ensemble, leur disposition générale, leur technique : mêmes décorations de rinceaux autour de la lunette, même pose des saintes, mêmes visages conventionnels. Les reliquaires d'Excideuil, d'après un authen-

3. F. DURIEUX, Esquisse du passé franciscain du Périgord, *B.S.H.A.P.*, 1956, p. 138.
4. *Id.*, p. 136, et R. de LAUGARDIÈRE, Essais topographiques... sur l'arrondissement de Nontron, *B.S.H.A.P.*, 1886, p. 261. Il est possible que ce soit cet autel, maintenant à Saint-Romain, qui, à Nontron, en 1730, avait frappé le chevalier de Lagrange-Chancel par la qualité de son « sculpture ». Cf. A. DUJARRIC-DESCOMBES, Le chevalier de Lagrange-Chancel, *B.S.H.A.P.*, p. 80, 1917.
5. F. DURIEUX, Trois retables franciscains..., p. 88. Cet article ne fait pas allusion aux bustes-reliquaires.
6. Classés monuments historiques en 1972.

tique, renferment des reliques de sainte Constance (*ex ossibus sanctae Constantiae*). A leur propos, le P. Carles ⁷ écrit que la fête votive d'Excideuil se célébrait au début de septembre, en l'honneur de sainte Constance. Il constate que l'ordre de Saint-François a complé cinq bienheureuses Clarisses ou tertiaires du nom de Constance; qu'en 1682, Marianne de la Trémouille des Ursins donna à Excideuil une relique de sainte Constance, provenant du cimetiére romain de Saint-Cyriaque; qu'en 1865, le curé d'Excideuil obtint, provenant du même cimetiére, le corps d'une sainte Constance, martyre. Il ajoute enfin qu'un saint Constance, évêque d'Aquin, en Italie, était fêté début septembre et, qu'après tout, on avait pu féminiser le personnage... On est donc aussi mal renseigné sur l'identité des deux bustes-reliquaires d'Excideuil, que sur celle des bustes-reliquaires de Saint-Romain. Nous ajouterons que la plupart des bustes-reliquaires conservés dans nos églises échappent à une identification précise, par exemple Saint-Front de Périgueux, Nontron, Faye de Ribérac, Savignac-de-Miremont.

Quant aux objets que contiennent actuellement les deux bustes-reliquaires de Saint-Romain, l'un renferme deux boucles de ruban qui ont retenu un os long, ainsi que neuf roses de verroterie imitant des gemmes; l'autre, trois morceaux d'os et une relique imprécise, enfermée dans un petit empaquetage de papier.

Jean SECRET.



7. R.P. CARLES, *Les titulaires et les patrons du diocèse de Périgueux et de Sarlat* (Périgueux, 1883), p. 40. En ce qui concerne le retable de Saint-Romain, le P. Carles écrit par erreur, qu'il provenait de l'église de la Cité, à Périgueux.

Quelques musiciens et gagistes à la veille de la Révolution dans les églises du Périgord

Notre *Bulletin* s'est rarement intéressé à la musique et aux musiciens du Périgord, et nous pensons faire œuvre utile en publiant ici la synthèse des renseignements fournis par un document des Archives de la Dordogne ¹ ; il s'agit d'un registre des ordonnances délivrées par les administrateurs départementaux aux trésoriers des trois districts de Périgueux, Sarlat et Belvès pour régler leurs traitements et indemnités aux gagistes et musiciens de leurs circonscriptions respectives. Ce registre débute en février 1791 et se termine en vendémiaire an III, il permet d'avoir une idée de l'organisation des services de chapelle dans les deux cathédrales de Périgueux et Sarlat et dans différents chapitres à la fin du XVIII^e siècle.

Rappelons d'abord, en ce qui concerne Périgueux, la délibération ² prise le 4 décembre 1791 par le Conseil général du département sur pétition des gagistes de la cathédrale. L'administration, rapporte le texte, juge « convenable, pour conserver au culte une partie de sa pompe, de maintenir les musiciens et autres desservants de l'église épiscopale dans leur état primitif et de leur attribuer, sur les fonds destinés à l'entretien du culte, un traitement réglé contradictoirement avec le conseil de M. l'Evêque ». Suit le détail du personnel avec l'indication de ses gages :

Maitre de musique	800 livres
4 enfants de chœur	1 200 livres
Organiste	500 livres
Basse-taille récitante	400 livres
Haute-taille	300 livres
Haute-contre	300 livres
Basse des chœurs, jouant de la basse	300 livres

1. Arch. dép. Dordogne, 1 L 661.

2. *Id.*, 1 L 147. — Voir CRÉDOT (P.-J.), *Pierre Pontard évêque constitutionnel...* Paris, 1893, pp. 203 sq.

Serpent	300 livres
Basse d'accompagnement	200 livres
Clarinette	150 livres

Il est en outre précisé que le maître de musique sera chargé de fournir toute la musique nécessaire, de l'enseigner aux quatre enfants de chœur, de leur apprendre à lire et à écrire, de les loger et de les nourrir.

C'est cette décision du 4 décembre 1791 que notre registre met en application, l'étendant aux autres ci-devant chapitres des trois districts et nous fournissant ainsi des séries de noms, aussi bien pour les services de chapelle que pour les services de sacristie. Voici les listes qu'on peut établir à partir des ordonnances délivrées :

Cathédrale de Périgueux

Chapelle

Maître de musique	Guillaume-Joseph Le Moyne.
Organiste	Françoise Jaubart (probablement la même que Françoise Laborie, dont le nom n'apparaît qu'en l'an III).
Basse-taille récitante	Bardon.
Haute-taille	François Jaubart, père de l'organiste.
Haute-contre	Jean Aymard ou Eymard.
Basse des chœurs jouant de la basse	Jean Garreau dit Gaspard.
Serpent	Jean Latour.
Basse d'accompagnement	Pierre Charière ou Charrière.
Clarinette	Riboulet.
Choriste chantre	Jean Chinour ou Chinours, âgé de plus de 78 ans (37 ans de service à Périgueux).

Sacristie

Gagistes	Antoine Faget, Jean-Baptiste Pichel et Jean-Jacques Langlade.
Suisse	Jean Laurent.
Sacristain	Léon Chateau l'aîné.
1 ^{er} bedeau	Pierre Chateau le cadet.

2 ^e bedeau	Jean Gervaise.
Marguillier sonneur de cloches	Jean Delbu.
Souffleur d'orgue	Léonard Durant.
Fouette-chien ou chasse-chien	Guillaume Ferrand.
Servants de messe	Jean Casse et Marc Delbu.
Balayeuse	Marie Lachèze.

Cathédrale de Sarlat

Maitre de musique	Leffry des Fontaines.
Organiste	Dominique-Albert Chauchat ou Chaussat.
Musicien	Vedrenne ou Vedrene.
Serpent	Martial Vincenot.
Chantre	Thomas Gardie, cleric tonsuré.
Suisse	Jean Boucherie.
Bedeaux	François Vau ou Veaux et Elienne Segurel. —
Sonneur de cloches	André Roudel.

Chapitre de Biron

Sacristain	Jean Raynal.
Marguillier sonneur de cloches	Pierre Baynat.

Bénédictins de Brantôme

Organiste	Lapie, âgé de 51 ans (22 ans de service).
-----------------	---

Abbaye de Ligeux

Organiste	Marie-Madeleine Bardon.
-----------------	-------------------------

Chapitre de Monpazier

Organiste	Béraud.
Musiciens	Jean Maurial et Pierre Selves.

Chapitre de Saint-Astier

Maitre de musique	Jean-Baptiste Gérard ou Girard dit Saint-Amant, âgé de 70 ans (53 ans de service).
Basse-taille	Pierre Dumas.

Serpent	Jean Pradeau ou Pradeaux, âgé de 60 ans (52 ans de service).
Musicien	Dominique Bro, Broc ou Broq.
Suisses	Pierre Monjean dit Laborie et Jean Donzac.
Sacristain	François Lamothe-Gadaud.
Bedeau	François Tailleferie.
Sonneur de cloches	Thoumieux Peyronni.
Porte-croix	Charles Lamothe.
Servant de messe	Pierre Reigner.

Chapitre de Saint-Cyprien

Organiste	Pierre Russel (36 ans de service).
Sacristain	Jean Dauré.
Servant de messe	Pierre Paule.



De tous ces noms de musiciens, maîtres de musique ou organistes, bien peu semblent avoir eu quelque moment de célébrité. Nous relèverons seulement Guillaume-Joseph Le Moyne, qui était l'oncle de Jean-Baptiste Le Moyne (1751-1796)³, musicien natif d'Eymet, et Jean-Baptiste Girard-Saint-Amand, qui fut peut-être un parent de Louis-Joseph Saint-Amans (1749-1820)⁴, né à Marseille et connu pour ses opéras et ses pièces religieuses.

Noël BECQUART.



3. Sur Jean-Baptiste Lemoyne ou Le Moyne, voir CHAMINADE (Eug.), *J.-B. Lemoyne, musicien périgourdin (1751-1796)*, Périgueux, Cassard frères, 1917.

4. Sur Louis-Joseph Saint-Amans, voir FETIS (F.-J.), *Biographie universelle des musiciens...*, 2^e éd., Paris, t. VII (1878), p. 366.

Note sur la famille d'Eugène Le Roy

Une visite au Syndicat d'Initiative de Montignac, effectuée le 28 août 1979, nous ménageait une heureuse surprise. On sait qu'un petit musée y est annexé. Une pièce est consacrée à Eugène Le Roy qui se retira dans cette localité et y mourut en 1907. Le bureau de l'écrivain et un certain nombre d'objets lui ayant appartenu, dont une partie de sa bibliothèque, ont été donnés par sa famille à la ville. Grâce à l'amabilité et à la complaisance de M. Bonnet, président de ce Syndicat et gardien de ces souvenirs, que nous ne saurions trop remercier, nous avons pu, sous son contrôle bienveillant, examiner à loisir les restes d'un album ancien de photographies de la famille Le Roy (il manque la couverture et bien des pages). Mais ce qui en subsiste est intéressant. Notre attention a été attirée par trois petites photos réalisées dans le même atelier (maison A. Ken et C^o, 10, boulevard Montmartre, à Paris), et peut-être le même jour. Elles présentent, avec le sujet reproduit, le même décor, la même ornementation. L'une d'entre elles, en réalité, nous était déjà connue. Quelques familles anciennes d'Hautefort la possédaient depuis longtemps. C'est celle de Théophile Le Roy, frère cadet de l'écrivain, mort en 1866. Mais les deux autres étaient inédites. Elles présentaient un monsieur et une dame totalement inconnus. En les examinant de près, on trouve vite un air de famille. Il s'agit vraisemblablement du père et de la mère d'Eugène Le Roy.

Rappelons que Théophile Le Roy était né au château d'Hautefort le 6 novembre 1842. Il paraît avoir été photographié vers 17 ou 18 ans. C'est bien l'âge qu'on lui donne ici. Cette photo aurait donc été prise vers 1859 ou 1860. Les parents étaient employés dans la famille de Damas depuis longtemps. La photo que nous pensons représenter le père, Jean-Pierre Le Roy, né le 6 janvier 1808 à Audrieu (Calvados), nous montre un personnage qui a dépassé de peu la cinquantaine. En 1860, Jean-Pierre Le Roy avait 52 ans. La troisième photo est celle de M^{me} Le Roy, née Modeste Desbois. Née à Nantes le 18 août 1805, elle était un peu plus âgée que son mari. Cela se remar-

que d'ailleurs. Pour la circonstance, elle a une crinoline. Ce n'est pas le costume ordinaire d'une femme de chambre. Il faut dire qu'elle avait une sœur à Paris, M^{me} Carlo, née Louise Desbois, domiciliée avec son mari, Mathurin Carlo, d'origine bre-



Jean-Pierre Le Roy, père d'Eugène.

tonne lui aussi, 3, rue du Bac. Ce ménage paraissait jouir d'une certaine aisance. Nous ne connaissons pas leur profession. Ils sont qualifiés de « rentiers » d'après un papier de famille. Sans doute étaient-ils retraités ! Ils gardèrent souvent leur neveu, Théophile Le Roy, avant que ses parents ne vinssent à leur tour se retirer à Paris, probablement en 1863 ou 1864. Ajoutons que, chaque année, les Damas allaient dans la capitale passer quelque temps, amenant avec eux tout leur personnel.

Jean-Pierre Le Roy était valet de chambre du baron de Damas. Lorsque le comte Maxence succéda à son père dans la direction du château et du domaine d'Hautefort, il passa à son service. M^{me} Le Roy était femme de chambre de la baronne de Damas. Après le décès de cette dernière, elle resta au service des enfants.

Nous remarquons que Jean-Pierre Le Roy n'a pas un aspect vulgaire. D'après les vieilles gens d'Hautefort qui les avaient connus, les époux Le Roy « marquaient bien ». Ils en imposaient par leur prestance, leur accent parisien, mais surtout par



M^{me} Jean-Pierre Le Roy.



Eugène Le Roy vers 35 ans.

leur bonne éducation. Le père Le Roy avait un air sévère qu'un bon sourire atténuait parfois. On ne les prenait pas pour des domestiques ordinaires. On les appelait toujours « Monsieur et Madame Le Roy », ce qui était une marque de respect.

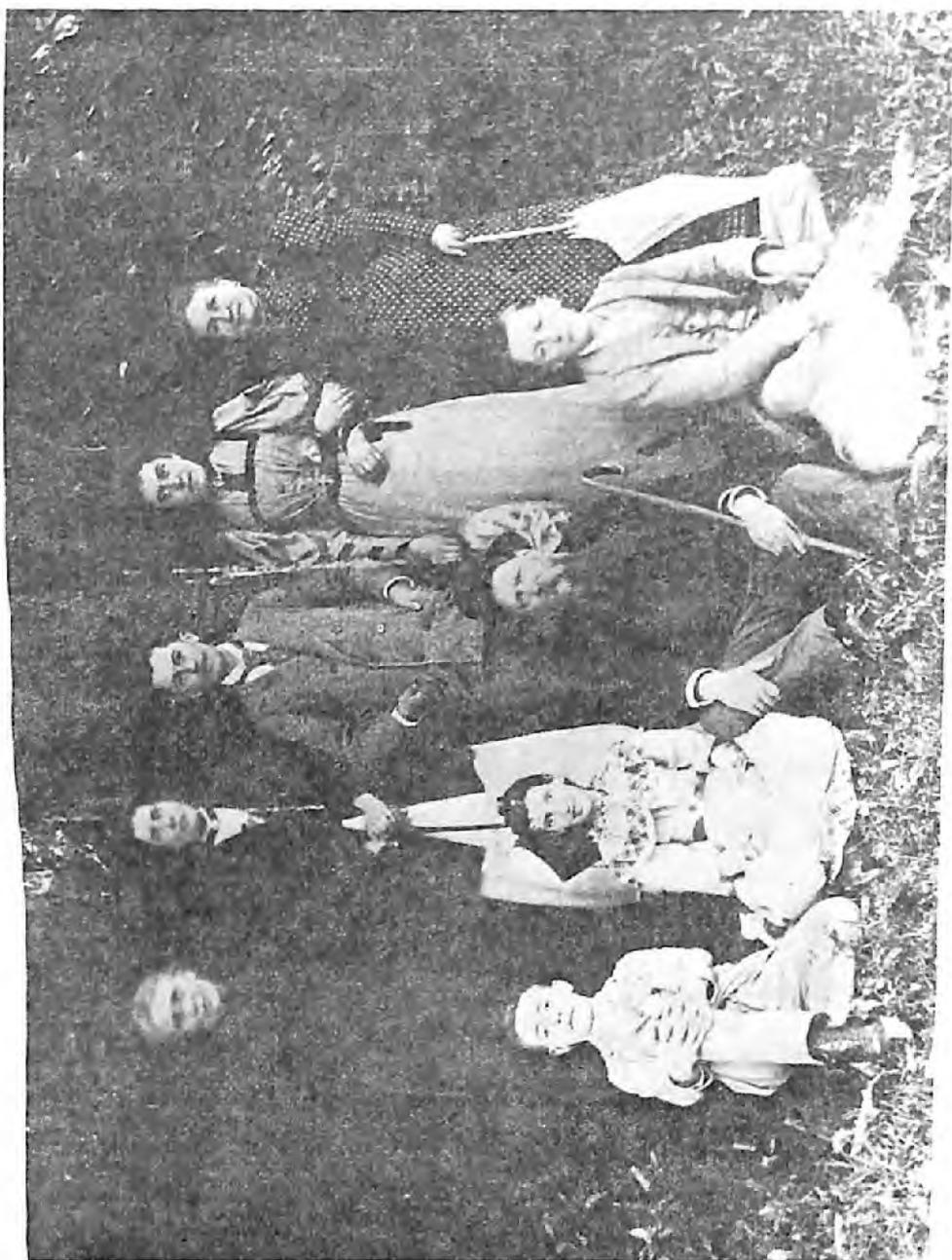
On croit savoir que Jean-Pierre Le Roy, né en Normandie, était le cinquième enfant d'une famille de six. Il n'avait qu'une sœur. Son père était maître tailleur de pierres et petit propriétaire. Les enfants étaient tous allés à l'école. Deux d'entre eux s'établirent dans une commune voisine d'Audrieu, Lingèvres. Le premier, Charles-Bonaventure Le Roy, y mourut en 1871,

veuf depuis peu de temps et sans enfant. Il était tailleur d'habits. Le plus jeune, Joseph-Constant Le Roy, mort en 1870, est inscrit sur son acte de décès comme « propriétaire ». Il avait une fille, Constance Le Roy, mariée à Eugène Mallet qui était, en 1893, et depuis des années, maire de Lingèvres. J.-P. Le Roy et sa femme allaient presque tous les ans, l'été, voir cette nièce (qui était donc la cousine germaine de l'écrivain).

Jean-Pierre Le Roy avait fait de bonnes études primaires. Il a laissé une relation d'un voyage en Terre Sainte, en 1861, où il accompagnait le comte de Damas (et aussi le comte de Chambord). Ce récit dénote un esprit d'observation attentif et de réelles qualités de style. Eugène Le Roy avait de qui tenir.



Théophile Le Roy, frère d'Eugène.



Portrait de famille. De g. à dr. :

- debout : M^{lle} Durand, M^{lle} Manori, épouse Lachèze, Yvon Le Roy, fils aîné d'Eugène, M^{lle} Peyronnie, M^{me} Le Roy;
- assis : Richard Le Roy, 2^e fils de l'écrivain, M^{lle} Durand, Eugène Le Roy, Robert Le Roy, son 3^e fils.

En revanche, nous savons peu de choses sur la famille de M^{me} Le Roy, d'origine bretonne elle aussi. Elle laissa, en quittant Hautefort, comme son mari, un très bon souvenir chez tous. Ils correspondirent un temps avec quelques familles.

Quant au jeune frère Théophile, on raconte qu'il aurait voulu se faire prêtre, mais que sa mauvaise santé dut le faire renoncer à ce projet. Il devint employé dans une maison de confection à Paris. Il occupait cette situation au moment où il fut photographié. Il mourut à 24 ans, le 1^{er} juin 1866. Sur son acte de décès, il est dit « employé ». Il avait un caractère doux et très affable.

On sera peut-être étonné de ne pas trouver Eugène Le Roy photographié avec les siens. Il était né au château d'Hautefort le 29 novembre 1836. Il avait donc, à l'époque des photos, près de 24 ans. Il faut dire qu'en 1860, il était loin de sa famille, probablement en Algérie où il faisait son service militaire. Il n'allait pas tarder à revenir en France, où il préparera le concours d'employé du Trésor.

En réalité, dans l'album précité, nous trouvons sa photographie, inédite semble-t-il, mais plus tardive. Elle est presque de la même époque que celle où il est représenté en franc-tireur, en 1870. Il est pris chez « Bonnaud père et fils, peintres photographes à Périgueux », est-il dit au dos de cette gravure. Il paraît avoir dans les trente-cinq ans.

Disons pour terminer que Jean-Pierre Le Roy, né en Normandie, mais dont les arrière-grands-parents paternels étaient d'origine bretonne, mourut à Paris en 1875, à 67 ans. M^{me} Le Roy y décéda en avril 1887, à 82 ans. Ils reposent avec leur fils Théophile, l'oncle et la tante Carlo, dans un petit caveau en granit, au cimetière Montparnasse.

Jean GOMET.

N.B. — Cet article était achevé lorsque nous avons pu voir chez une retraitée de l'enseignement dont le grand-père fut, au XIX^e siècle, régisseur du château d'Hautefort, deux exemplaires, absolument identiques à ceux que nous avons vus à Montignac, des portraits du père et du frère d'Eugène Le Roy. S'il nous était resté un doute sur l'identification de Jean-Pierre Le Roy, il serait maintenant complètement dissipé.

BIBLIOGRAPHIE

Recherches sur l'histoire de l'occupation du sol du Périgord

(Equipe de recherche associée, n° 443). Editions du C.N.R.S.,
Paris, 1978, 1 vol.

Depuis Hérodote, la géographie et l'histoire font bon ménage quand il s'agit d'expliquer les interférences entre l'homme et la terre, la première analysant l'espace, support de toute activité, la seconde fixant les étapes de l'évolution humaine depuis les origines. C'est dans cette perspective que se situent les recherches sur l'histoire de l'occupation du sol en Périgord par l'E.R.A. 443, du C.N.R.S., dirigée par Charles Higounet, de l'Université de Bordeaux III. Vénérable province ayant conservé son identité pendant plus de deux millénaires, la terre périgourdine a connu des périodes de progrès et des périodes de déclin; tantôt ses paysages se sont couverts de cultures et de villages, tantôt, abandonnés, ils sont devenus la proie des friches et des broussailles. Ce sont ces alternances de prospérité et de misère qui ont retenu l'attention des collaborateurs de notre collègue bordelais, et c'est dans un très beau volume des éditions du C.N.R.S., publié sous l'égide du Centre régional de Bordeaux, qu'ils nous font part des résultats de leurs travaux.

A la suite d'une préface où le directeur de l'équipe souligne les grands traits de la méthode utilisée et résume l'essentiel des onze communications contenues dans l'ouvrage, Annie Tobie établit la carte archéologique de l'occupation du sol dans l'Antiquité à l'Ouest de Périgueux. Avant la conquête romaine, les Pétrocoques occupaient des sites défensifs au-dessus des vallées et quelques centres commerciaux le long des cours d'eau, à Petit-Bersac sur la Dronne, à Saint-Médard-de-Mussidan sur l'Isle. Durant les trois siècles de paix qui suivirent la

prise d'Uxellodunum, ils descendirent sur les terrasses qu'empruntaient les principales voies figurant sur la table de Peutinger, les noms des villages en *ac* et les fouilles sur les collines en portent témoignage. Après les invasions de la fin du III^e siècle, les hauteurs de la Curade, d'Ecornebœuf, de Bureloux, de Bénévent au-dessus de l'Isle furent de nouveau habitées et peut-être fortifiées.

Grâce à la géographie du domaine comtal, Muriel Laharie nous introduit dans la complexe hiérarchie féodale du XIII^e siècle. Acquis ou conquis au cours de plusieurs siècles, les droits et les possessions du comte du Périgord comprenaient aussi bien des liens de vassalité et des terres que des châteaux et des redevances; le tout ne dépassait pas la Dordogne au Sud et la Dronne au Nord, et ne s'étendait pas, et de loin, à l'ensemble des territoires limités par ces deux rivières. Poussière de fiefs et de domaines, cet ensemble féodal fut incorporé au royaume par l'intermédiaire de la maison d'Albret au XVI^e siècle.

L'organisation et les limites des châtelainies et des archiprêtrés sont parfois mal connues, aussi les études de Georges Legay sur la châtelainie d'Ans et de Patrick Gautier sur l'archiprêtré de Villadeix sont-elles les bienvenues. Entre le Blême et l'Auvézère la châtelainie d'Ans comptait, dès les premiers siècles de notre ère, de nombreuses villas (Tourtoirac, Servillac, Nailbac, etc...). Du VI^e au X^e siècles ces communautés rurales formèrent des paroisses (Chourgnac, Sainte-Eulalie); aux XII^e et XIII^e siècles surgirent de leur sol des églises romanes, des manoirs, des hameaux et des fermes; les cultures progressèrent le long des vallées. La fin du XIV^e et le début du XV^e siècles furent marqués par un recul de l'espace cultivé et par des ruines. La restauration du paysage humanisé s'effectua à la fin du XV^e siècle et étendit vers les collines où se précisa une occupation de l'espace durable jusqu'à nos jours.

L'archiprêtré de Villadeix coïncidait à peu près avec le bassin du Caudeau; vers le Sud il atteignait la Dordogne de Trémolat à Mouleydier. Traversé par trois grandes voies, il comprenait des toponymes en *acum*, d'origine gallo-romaine, et en *ville*, d'origine germanique. Au XII^e siècle, les moines essartèrent des bois dont l'emplacement est signalé par des noms de villages: Fouley, Campsegret, Grand-Castang... Les donations font état de jardins, de vignes, de cultures de céréales, de chènevières, dans un réseau serré de chemins entretenus.

L'analyse du domaine périgourdin de l'archevêque de Bordeaux permet à Jean-Louis Bonnefond de nous initier à la structure des possessions ecclésiastiques entre Montravel à l'Ouest et Belvès à l'Est. Les « réserves » étaient mises en valeur par des corvéables; les « tenures » se composaient surtout de manses, exploitations agricoles de 8 à 10 ha englobant des maisons, des terres, des vignes, des prés et des bois. On y élevait des porcs, des moutons et des bœufs. Toutefois, le secteur aval près de Castillon, bien pourvu en vignobles de qualité, était d'un meilleur rapport que celui d'amont, autour de Belvès, où dominait la forêt. Le tout était géré par des bayles sous l'autorité de procureurs. En pleine prospérité au XIII^e siècle, ce domaine périclita de 1345 à 1453. L'archevêque le récupéra à la fin du XV^e siècle, le repeupla de Limousins et d'Auvergnats et en tira cens et redevances jusqu'à la Révolution.

Prêchant d'exemple, Charles Higounet précise le rôle des bastides édifiées par les Anglais et les Français durant la seconde moitié du XIII^e siècle. Certes, elles eurent un but militaire et agricole, mais elles permirent également de grouper, d'administrer et de tenir en main une population éparse et en voie d'accroissement. Depuis lors, au centre de vastes clairières, la plupart de ces bourgades se sont maintenues jusqu'à nos jours et conservent toujours des fonctions économiques et administratives d'une certaine importance.

A M^{me}-Higounet-Nadal revenait le soin de souligner les relations entre Périgueux et les campagnes voisines. Paysans quittant leurs champs pour s'établir en ville comme artisans ou commerçants, citadins s'implantant dans les vallées et les collines jusqu'à 40 km à la ronde, ainsi se nouaient des liens étroits entre la capitale du Périgord et les villages du pourtour. Les fortunes acquises par le négoce s'investissaient dans des domaines d'étendue parfois considérable, tel celui des Golse dans la région de Vergt. On y décèle diverses difficultés de 1350 à 1460, puis un nouvel essor à la fin du XV^e siècle.

L'inventaire par Jacques Clémens des lieux-dits abandonnés a permis de dresser de longues listes d'églises, de châteaux, de villages et d'écartés à jamais effacés du paysage, soit par suite des épidémies et des guerres médiévales, soit du fait des troubles survenus au cours des temps modernes, soit enfin comme conséquence, à l'heure actuelle, de l'exode rural que

compensent à peine le retour des retraités et les constructions de résidences secondaires.

Jacques Beauroy renouvelle la géographie et l'histoire des vignobles de part et d'autre de la Dordogne. Dès l'époque gallo-romaine les cépages « biturices » firent leur apparition sur les versants de la vallée. Au IX^e siècle les vignobles ecclésiastiques et aristocratiques s'étendaient jusqu'en bordure du Limousin. Au XIII^e siècle les gains des négociants bergeracois favorisèrent l'extension des vignes vers le Nord et vers le Sud de la Dordogne, créant le territoire de la « vinée ». Au XV^e siècle, les coteaux se couvrirent de ceps à la faveur du « vigneronnage », l'ouvrier vigneron étant payé en grains et en argent pour l'entretien d'un certain nombre de rangs de vigne. Dès le XVI^e siècle il est question d'un vin blanc de qualité, origine probable du « monbazillac » exporté avec beaucoup de succès en Hollande au cours du XVIII^e siècle.

Avec beaucoup de précision, le géographe René Pijassou distingue en Périgord une douzaine de petites régions naturelles; elles diffèrent les unes des autres par leur relief, leur climat et leurs sols. Livrées à la culture dès la plus haute antiquité, dévastées à plusieurs époques, elles atteignirent leur apogée agricole sous le Second Empire. Actuellement, après une crise de plus d'un siècle, s'implante, le long des vallées et au sein des forêts, une agriculture moderne, faite de mécanisation, de spécialisation et de recherche du profit.

C'est dans la vallée de la Vézère que Michel Genty décrit les nouveaux aspects de l'occupation du sol. Pays accidenté, cloisonné, très boisé, épuisé par l'exode rural, cette contrée du Sarladais se ressaisit en se cantonnant tout particulièrement dans l'élevage et en cherchant son salut dans le tourisme. Celui-ci n'est pas sans inconvénients (conflits entre paysans et vacanciers, hausse du prix des terres, etc...), mais c'est une source de revenus et une amélioration du paysage si cet afflux de campeurs et de villégiaturistes reste diffus et de bonne tenue.

Ainsi, grâce à des études minutieuses, l'E.R.A. 443 du C.N. R.S. brosse un tableau détaillé de l'évolution du Périgord depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours. A l'aide des découvertes archéologiques et avec d'innombrables documents écrits, nos collègues historiens et géographes de Bordeaux et d'ailleurs apportent une contribution de choix à la compréhension des paysages humanisés qui bordent les rives de la Dordogne, de

la Vézère, de l'Isle et de la Dronne. Les principales étapes de l'occupation du sol apparaissent à travers leurs propos plus nettement que par le passé. Aussi l'ouvrage qu'ils viennent de publier devrait-il prendre place dans les bibliothèques de tous ceux qui s'intéressent à la vénérable province périgourdine et à l'histoire rurale de la Gaule et de la France.

Paul FÉNELON.

Les chasseurs de la préhistoire

par B. et G. Delluc

Dans la collection « En savoir plus », éditée par Hachette, nos collègues, le D^r Gilles Delluc et M^{me} Brigitte Delluc, viennent de publier, sous le n^o 14, une magnifique brochure, *Les chasseurs de la préhistoire*, préfacée par le professeur André Leroi-Gourhan. Est-il possible de résumer une telle œuvre, conçue dans un but évident de vulgarisation sans jamais trahir la science ? Elle est admirablement illustrée, ce qui la rend si claire, avec un dégagement volontaire de toutes les classifications et sous-classifications qui encombrant la préhistoire, indispensables pour les études scientifiques, mais où le néophyte se perd.

Tout commence par « Un peu d'histoire de la préhistoire », depuis le rappel du douanier Boucher de Perthes, qui inventa la préhistoire vers le milieu du XIX^e siècle, et dont le livre donna à mes dix-sept ans la passion de la recherche jusqu'à l'œuvre, plus proche de nous, du « pape » de la préhistoire, l'abbé Breuil. Puis c'est la « très longue route » des « hommes d'avant l'histoire », de nos très « lointains parents », les Australanthropes, puis les Archanthropes du Paléolithique inférieur. Plus proches de nous sont les Paléanthropes, depuis l'homme de Néandertal et du Moustier, chasseurs et semi-nomades.

Avec les Néanthropes et l'homme de Cro-Magnon, c'est « l'apparition de l'homme moderne » du Paléolithique supérieur, et la plus grande partie de la brochure, de la page 20 à la page 50, leur est consacrée. Dans ces 30 pages c'est leur vie, dans leur environnement, que Brigitte et Gilles Delluc ont

simplement, sans pédantisme, reconstituée pour nous : la hutte, la demeure des chasseurs, le vêtement et la parure, le foyer et la lampe, les morts et les sépultures, les outils de pierre, les armes et outils d'os. Vient ensuite un rappel des différentes périodes du Paléolithique supérieur, puis on passe à la vie de tous les jours des grands chasseurs, aux ressources de la rivière, à l'art des Néanthropes et à leur « message mystérieux ». Nos collègues terminent par deux pages illustrées, montrant « ce que n'était pas l'homme préhistorique », puis ce que furent « les derniers chasseurs », et comment les fouilles préhistoriques sont « une étude de longue haleine », « un beau livre dont on déchire les pages ».

Une telle énumération ne donne pas une idée exacte de la qualité du travail de nos deux collègues. Je voudrais prendre, au hasard, la page 36, qui traite de « la vie de tous les jours des grands chasseurs ». La moitié de la colonne de droite montre « une nature propice » pour le Néanthrope, qui consomme beaucoup de viande; on voit ensuite les armes et techniques de chasse, la chasse quotidienne et les grandes chasses; et à droite, l'explication des 4 images qui occupent la page 31 : 1. cheval de Prjewalski; — 2. grotte des Trois-Frères (Ariège); — 3. une étrange scène (celle du bison blessé et du chasseur de Lascaux); — 4. emploi du propulseur.

Il en est ainsi sur presque toutes les doubles pages de la brochure, et on doit souligner la particulière beauté de toutes les illustrations en couleur, d'une très grande fidélité. Enfin, les dernières pages donnent les principaux sites préhistoriques, des choix de livres, de visites, de films et un index des illustrations.

Marcel SECONDAT.

Les excursions de 1980 auront lieu, en principe, les dimanches 22 juin et 21 septembre.

Toutes précisions utiles seront données ultérieurement par la presse locale.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Inscriptions antiques du Musée du Périgord, par E. Espérandieu	30
Magistrats des sénéchaussées, présidiaux et élections, par le Cte de Saint-Saud	35
La Dordogne militaire, Généraux de division. Chronologie de 1814 à 1932. 1 brochure, par J. Durieux (seul le supplément est disponible)	5
Inventaire du Trésor de la Maison du Consulat de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux	25
Escaliers de logis périgourdins, par Dannery	50
Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIX ^e siècle, par Fournier de Laurière	40
Topographie agricole de la Dordogne, an IX, d'André de Fayolle, publiée par J. Maubourguet	35
Le Livre Vert de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux et J. Maubourguet, 2 vol. (tome II épuisé)	25
Notre-Dame-des-Vertus, par le chanoine Laviolle, 1 brochure	5
Sarlat et le Périgord méridional (1453-1547), par J. Maubourguet	30
Mélanges offerts à M. Géraud Lavergne (fasc. 3 du t. LXXXVII du Bulletin 1960)	35
Centenaire de la Préhistoire en Périgord (supplément au tome XCI, 1964 du Bulletin)	50
Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne, par H. Gouhier	20
Monographie des places et des rues de Bergerac, par Robert Coq	40
Inventaire de l'iconothèque de la Société historique et archéologique du Périgord, par Jean Secret	15
Les « Souvenirs » du préfet Albert de Calvimont (1804-1858), introduction et préface par J. Secret	30
Table méthodique des planches et illustrations du Bulletin (1907-1971), par N. Becquart	10
Les églises et chapelles de Périgueux existantes ou disparues, par J. Secret	25
Le Périgord vu par Léo Drouyn, édition du Centenaire de la Société (1874-1974). Album de 50 dessins inédits avec commentaires. Edition originale, 1.100 exemplaires numérotés	200
Les ex-libris et fers de reliure périgourdins antérieurs à la période moderne, par Ch. Lafon	100
Cent portraits périgourdins (1980). Album de 100 portraits, commentés. Edition originale, 2.000 exemplaires numérotés	150

On peut se procurer à la Société :

La continuation de la chronique de Tarde, publiée par J. Valette	25
Fascicule ancien ou récent du Bulletin de la Société, par exemplaire	15
Le ministre Pierre Magne, par Joseph Durieux, 2 vol.	100

CES PRIX SONT MAJORES DE 10 % POUR LES PERSONNES ÉTRANGÈRES A LA SOCIÉTÉ

Les ouvrages sont adressés — franco — sur simple commande, accompagnée de son montant. Les ouvrages retirés directement au siège de la Société bénéficient d'une remise de 10 %.